

**N°01 NEXUS**  
écarté au 1<sup>er</sup> tour

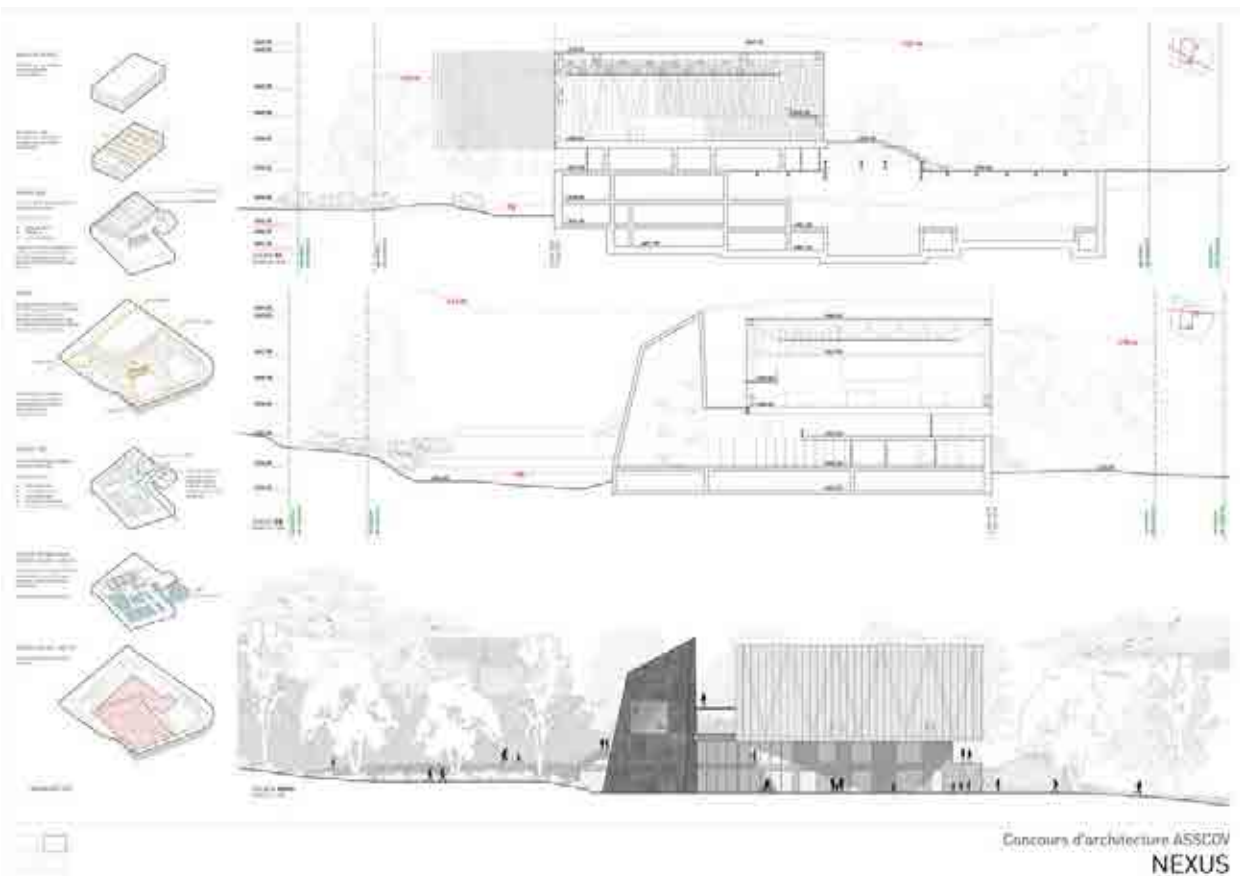
**uAU\_Unità d'architettura Urbana**  
Via Baviera Maghinardo 34  
Imola, Bologna, 40026 Italie

Collaborateur : Michele Pelliconi

**Alpatec SA**  
Rue du Simplon 11  
1920 Martigny

Collaborateur : André-Michel Fort





## N°02 PIERRE ANGULAIRE

écarté au 1<sup>er</sup> tour

### **Jenzer 1 Partner AG**

Heckenweg 3  
3270 Aarberg

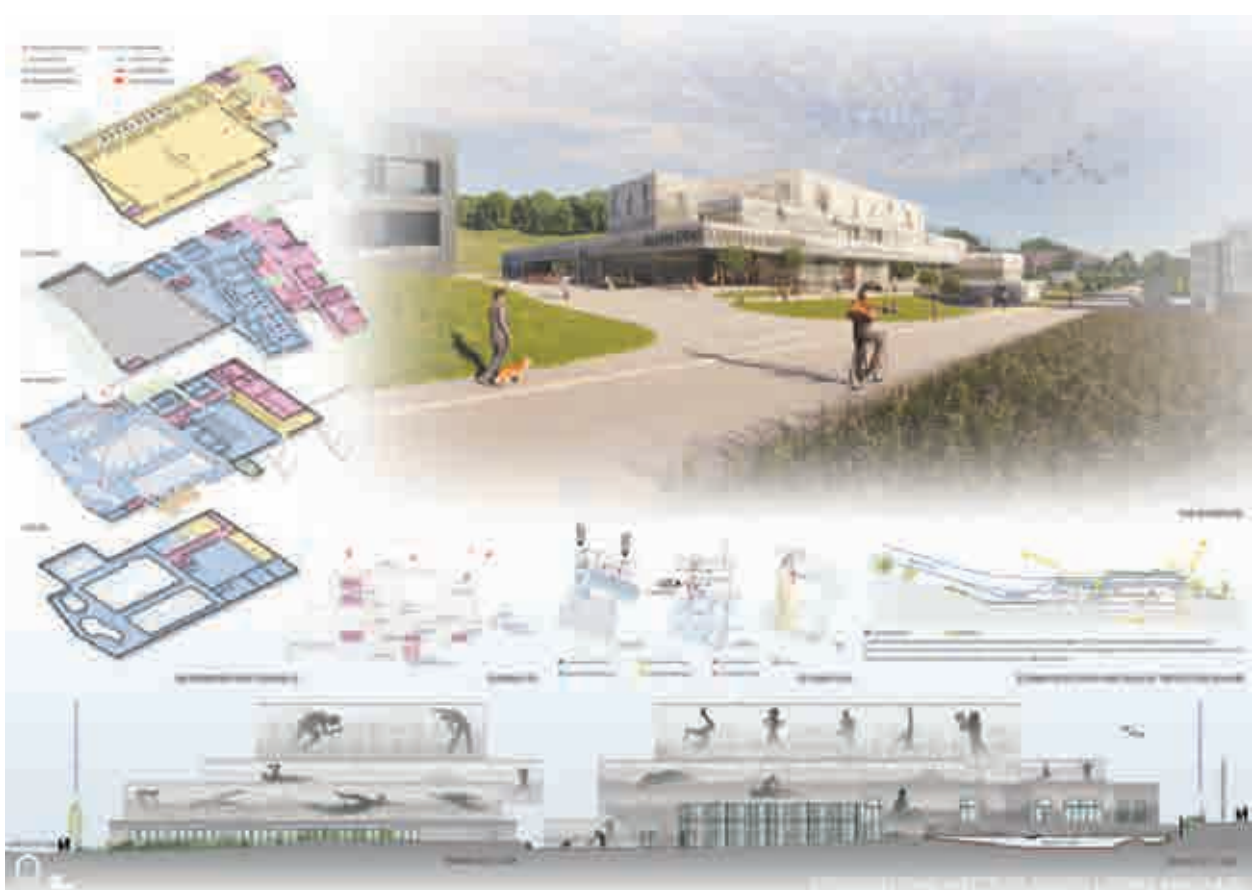
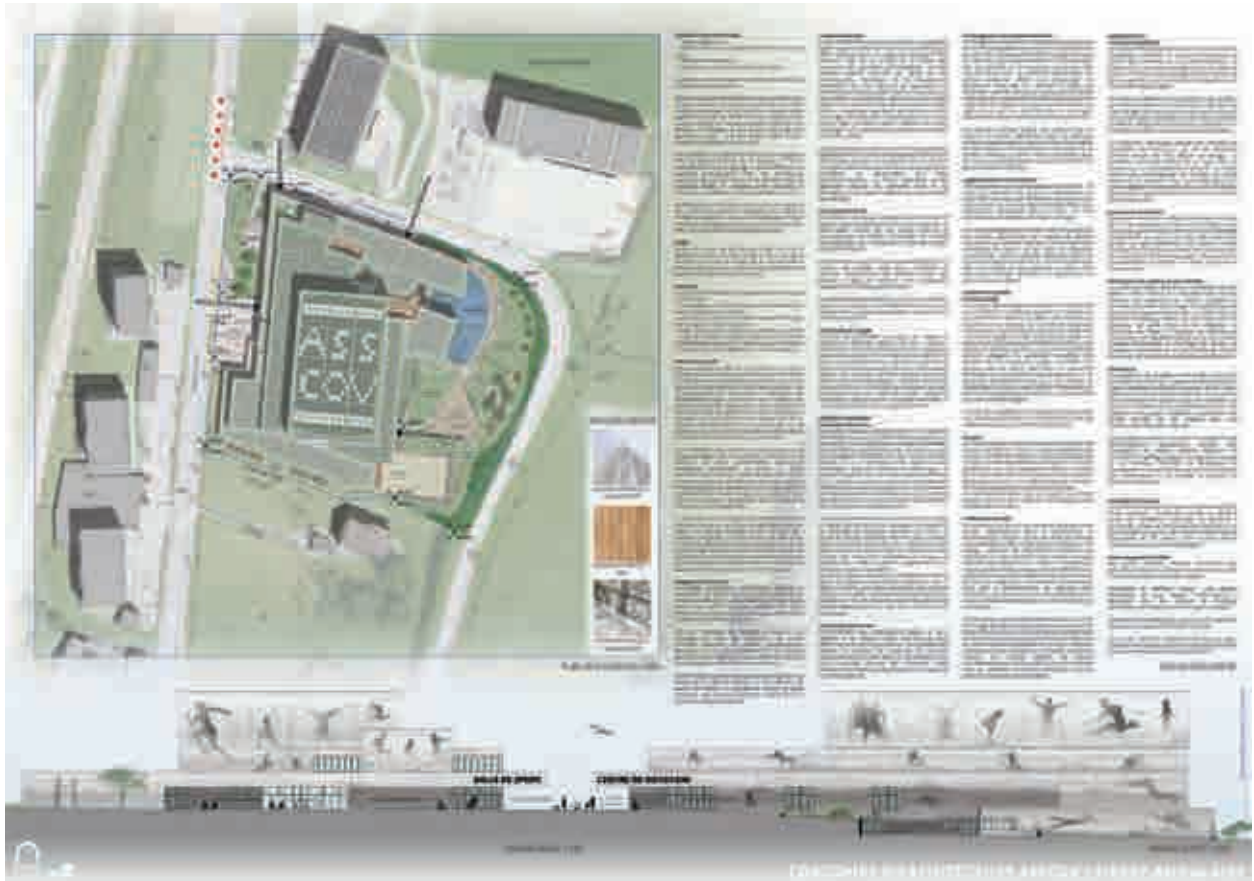
Collaborateurs : Helene Zach Vonesch  
Damla Oktay  
Daniele Mescia  
Joel Mabboux  
Markus Gutknecht  
Nathalie Rohner  
Mathias Held  
Yanick Stauffer

### **B2 Gebäudetechnik AG**

Bernstrasse 30  
3280 Murten

Collaborateurs : Patrick Bächler  
Yael Ruckstuhl





## N°04 NYMPHÉA

écarté au 2<sup>ème</sup> tour

### **Michel Carlana (Carlana Mezzalira Pentimalli)**

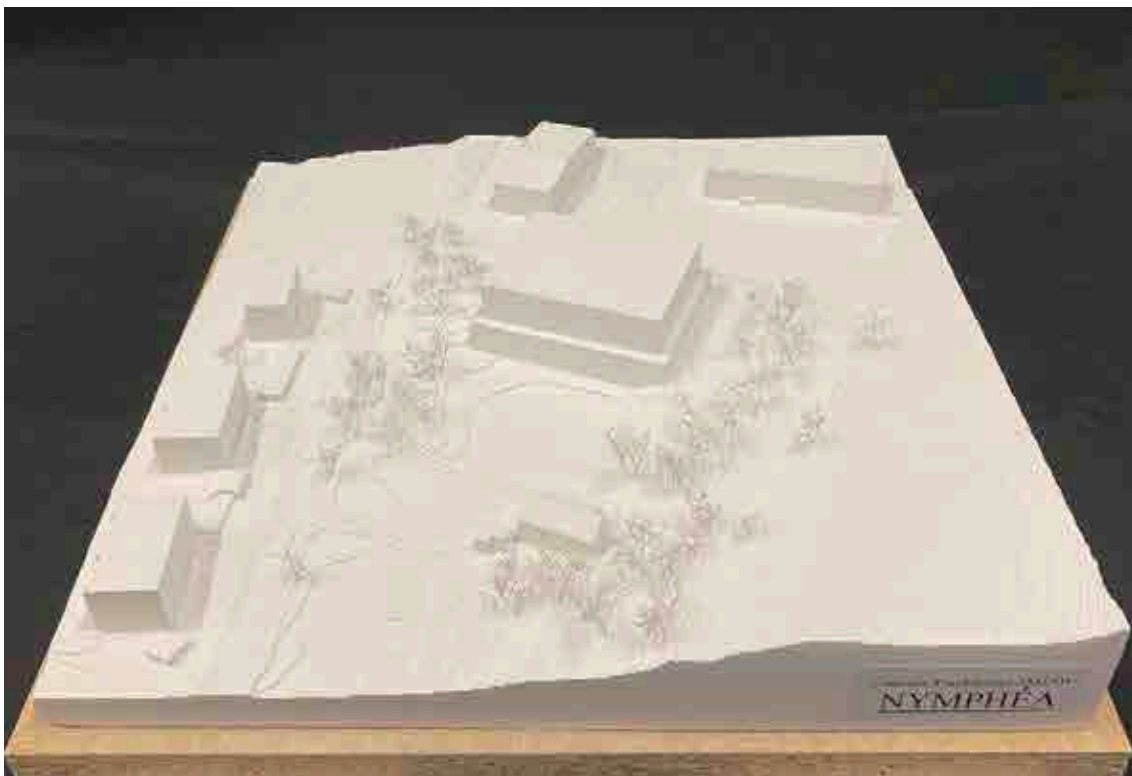
Via San Nicolò 9  
Treviso (TV), 31100 Italie

Collaborateur : Michel Carlana

### **Monoi Ingegneri Consulenti SA**

Via San Gotardo 32  
6596 Gordola

Collaborateur : Mario Monotti





**La notion de Plan d'Orientation**  
Le Plan d'Orientation est un document qui définit l'orientation des bâtiments par rapport à l'orientation géographique. Il est essentiel pour la conception architecturale et pour la réalisation des plans de construction.

**La détermination des orientations et des plans**  
La détermination des orientations et des plans est une étape cruciale de la conception architecturale. Elle permet de définir l'orientation des bâtiments par rapport à l'orientation géographique et de déterminer les plans de construction.

**La détermination des orientations et des plans**  
La détermination des orientations et des plans est une étape cruciale de la conception architecturale. Elle permet de définir l'orientation des bâtiments par rapport à l'orientation géographique et de déterminer les plans de construction.



01

02

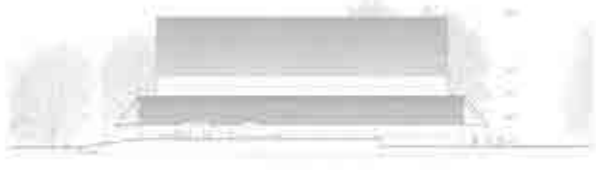
NYMPHÉA



**Principes d'usage**  
Le projet de construction d'une salle de sport triple et d'un centre de natation est un projet complexe qui nécessite une attention particulière pour la conception architecturale et pour la réalisation des plans de construction.



**Méthodes de travail**  
Le projet de construction d'une salle de sport triple et d'un centre de natation est un projet complexe qui nécessite une attention particulière pour la conception architecturale et pour la réalisation des plans de construction.



03

04

NYMPHÉA

**N°05 OXYLUS**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Atelier 78 sàrl**  
Rte de Montreux 24  
1618 Châtel-St-Denis

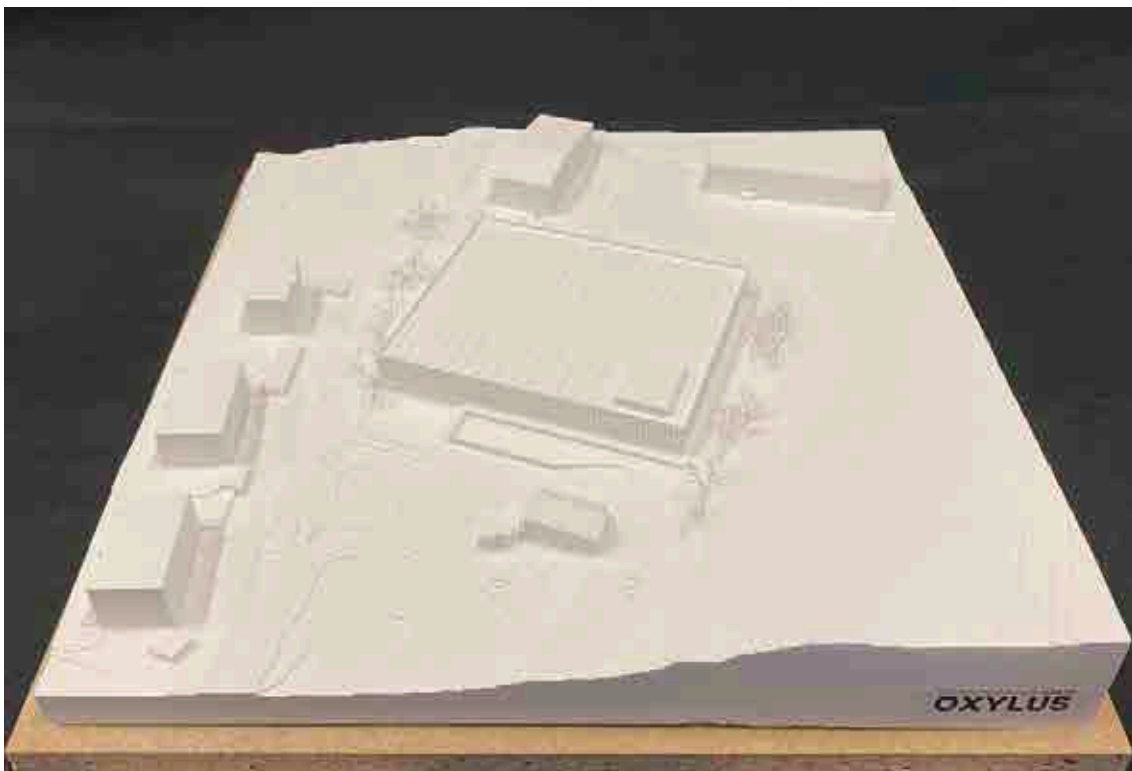
Collaborateurs : Fabien Kupferschmid  
Florent Chevalley

**SOAP sàrl**  
La Holena 81  
1634 La Roche

Collaborateur : Sandrine Oppliger

**Schaer Ingénieurs SA**  
Rte de l'Industrie 2  
1680 Romont

Collaborateur : Benoît Schaer





**Implantation**

Le nouveau centre sportif OXYLUS de Châteaillon dans un contexte urbain marqué par la présence de bâtiments anciens et de la rue de la République. Pour intégrer le programme complexe dans son environnement, le volume est placé sur deux niveaux hors sol, assurant une échelle humaine et une lecture claire du bâtiment. L'implantation parallèle au chemin de Châteaillon, dans l'alignement de la façade de l'ancien, établit une relation cohérente avec les constructions voisines et structure le site avec efficacité.

Les accès sont aménagés dans le continuité du paysage environnant : revêtements pédestres, végétation locale et parcs d'eau sont conçus pour participer à une insertion harmonieuse du site. Au sud, le terrain de basket extérieur devient un belvédère ouvert, prolongeant l'architecture intérieure vers le parc, tandis que les axes de transparence instaurent un dialogue subtil entre architecture, activité et nature.

**Concept structurel**  
 La structure du bâtiment combine intelligemment le béton et le bois pour répondre aux contraintes techniques et aux qualités d'usage attendues. Le socle et le noyau en béton assurent l'ancrage technique, la stabilité et la durabilité, notamment au regard des exigences sismiques. Le bois est utilisé pour les grandes portées et les éléments apparents, apportant légèreté et chaleur à l'ouvrage.

Cette structure devient un véritable outil spatial : elle définit les niveaux, accompagne les circulations, encadre les vues et participe à la facture architecturale du projet. Son expression est pensée comme à l'interface d'une architecture intérieure, à la fois structurante et sculpturale.

**Matériaux**  
 Le choix des matériaux reflète la volonté de sobriété, de durabilité et de confort. Le béton apparent du socle et du noyau central, soigné et isolé, forme le squelette du projet et accueille les fonctions essentielles de la structure. Le bois est utilisé pour les grandes portées et les éléments apparents, apportant légèreté et chaleur à l'ouvrage.  
 À l'intérieur, le bois joue un rôle majeur dans les espaces sportifs et communs. Éléments porteurs, poteaux et remplages offrent une ambiance chaleureuse et saine, tout en contribuant au confort acoustique. Ce matériau apporte une forte valeur d'usage, favorise la perméabilité des espaces et contribue à une atmosphère saine et agréable.  
 Le traitement des façades est pensé en fonction du bâtiment avec classe. Le revêtement en céramique émail offre une façade résistante et durable, tout en permettant une maintenance aisée. Les façades en bois offrent une touche naturelle et chaleureuse, assurant une bonne isolation et un confort d'usage. À l'intérieur, les façades en bois offrent une touche naturelle et chaleureuse, assurant une bonne isolation et un confort d'usage. Les façades en bois offrent une touche naturelle et chaleureuse, assurant une bonne isolation et un confort d'usage.

**Organisation**

Le plan structurel assure de trois zones fonctionnelles claires : la salle de sport, le noyau central commun et le centre aquatique. Ces zones sont connectées par un axe transversal, créant une continuité spatiale qui structure les flux, organise les fonctions et assure des différents niveaux. Cette organisation favorise une lecture intuitive du bâtiment tout en optimisant la gestion et l'entretien des espaces.

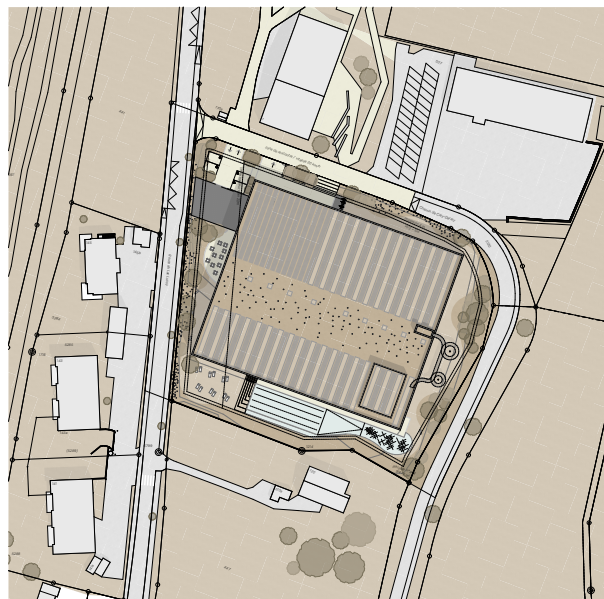
La salle de sport est implantée au second, en relation visuelle avec le site sportif de Lully au Sud. Les volumes sportifs sont en fait directement au-dessus de la rue de la République, tout en étant verticalement connecté à toute la hauteur du projet, permettant une séquence dynamique et lumineuse entre les espaces communs.

Les bas-reliefs de la piscine occupent le rez-de-chaussée, bénéficiant de volumes généreux et largement ouverts sur l'extérieur. Ce niveau est également relié au sous-sol accessible au public, les galeries, l'accès, la circulation et le garage de la salle de sport.

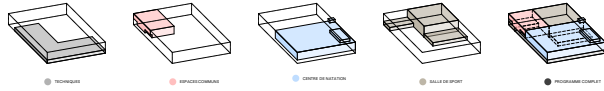
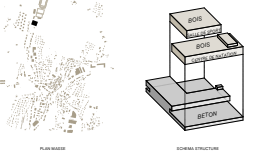
L'usage du noyau central, positionné au-dessus de l'entrée, regroupe les espaces communs et les locaux de gestion. À l'intérieur, les salles de restauration et de réunion complètent le programme sportif, en bénéficiant d'une vue directe avec la salle de sport en contrebas, tout en étant accessibles de manière indépendante.

Enfin, les entrées du centre aquatique sont situées à l'étage. Ce positionnement permet de dégager entièrement le rez-de-chaussée pour les bassins et les installations sportives, tout en assurant une séparation claire entre les flux sport et famille. Les circulations sportives sont séparées de celles familiales et baby, garantissant un parcours serein et sécurisé.

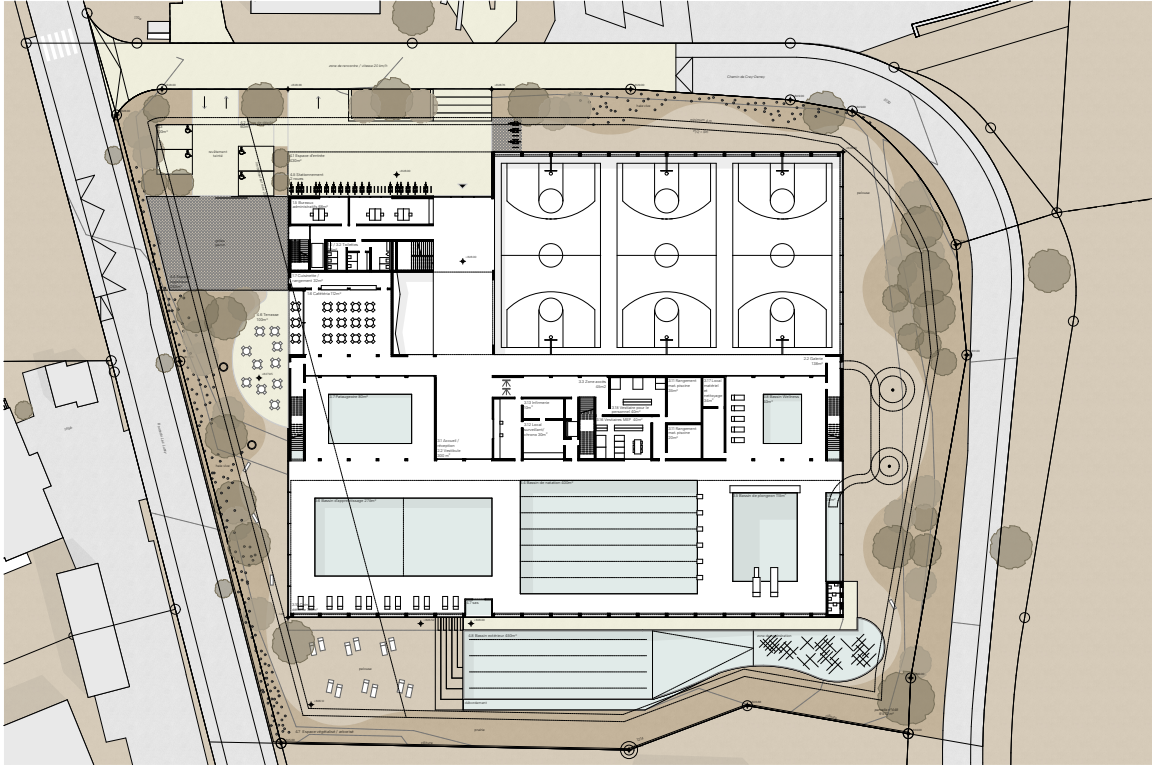
L'ensemble de l'organisation spatiale reflète un dialogue entre fonctionnalité, fluidité des parcours et qualité des ambiances. Les articulations verticales entre les niveaux, les transparences et les échanges contribuent à une architecture ouverte et vivante, en adéquation avec le thème du projet.



plan de situation 1500



Concours d'architecture ASSOCIATION  
**OXYLUS**



rez-de-chaussée 1200

Concours d'architecture ASSOCIATION  
**OXYLUS**

## N°07 plonger, respirer, grimper écarté au 1<sup>er</sup> tour

### **Tekhne SA**

Av. de la Gare 33  
1003 Lausanne

Collaborateur : Cédric Albert

### **SOHO Architecture (Architecture)**

30 Quai Perrache  
69002 Lyon, France

Collaborateurs : Pierre-Emmanuel Escoffier  
Marie Ducroc  
Luis Reggiardo

### **Le Collectif SA**

Clos de la Fonderie 11  
1227 Carouge

Collaborateur : Thibaud Favre

### **MinghzuNerval (Architecture du paysage)**

5, Rue Herschel  
75006 Paris, France

Collaborateurs : Antoine Nerval  
Francesca Cosmai

### **Weinmann-energies SA (Construction durable)**

Ch. du Grésaley 4  
CP 396 1040 Echallens

Collaborateurs : Francine Wegmueller  
Philippe Clerc



**Concours Chatel Saint Denis - plonger, respirer, grimper**

Image d'ambiance



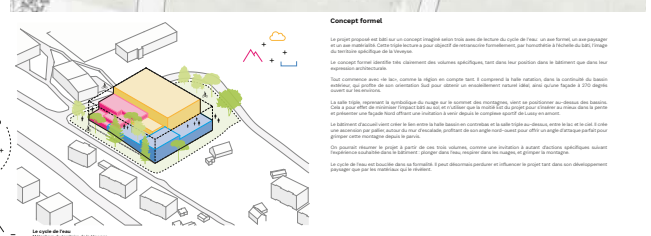
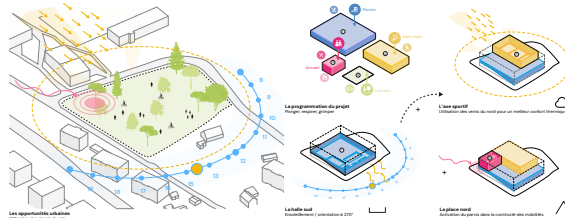
Contexte et enjeux urbains



Le projet s'inscrit au nord de Chatel-Saint-Denis, le lieu de naissance de Jean-Louis Vanoverbeke, architecte de la Ville de Valenciennes. Le projet vise à créer un lieu de vie et de sport pour les habitants du quartier, en lien avec le projet de rénovation de la piscine de Valenciennes. Le projet vise à créer un lieu de vie et de sport pour les habitants du quartier, en lien avec le projet de rénovation de la piscine de Valenciennes.



Concept formel

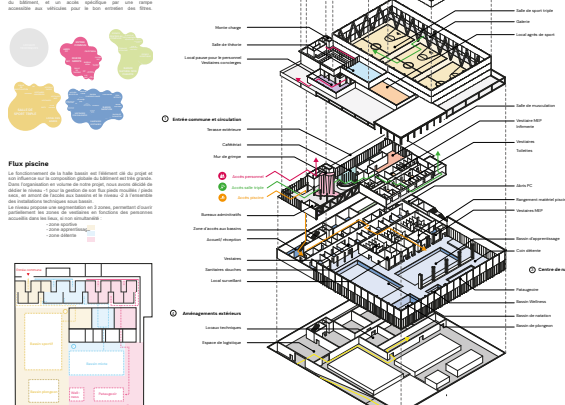


**Concours Chatel Saint Denis - plonger, respirer, grimper**

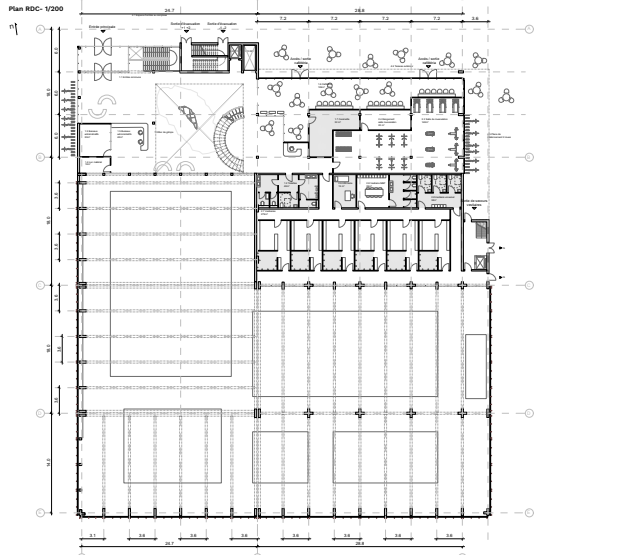
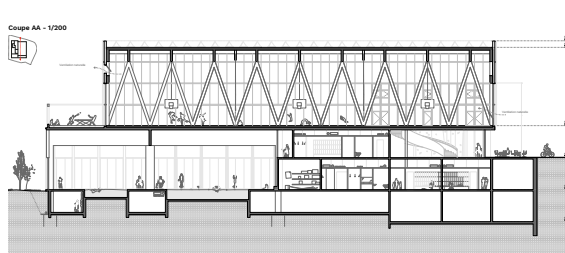
Programmation

Axonomie programmatique

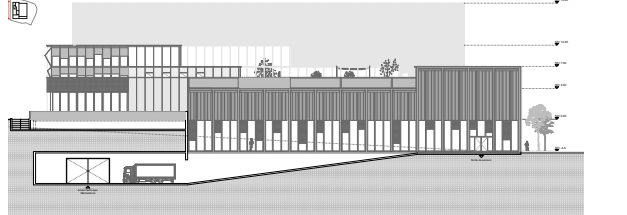
Le projet vise à créer un lieu de vie et de sport pour les habitants du quartier, en lien avec le projet de rénovation de la piscine de Valenciennes. Le projet vise à créer un lieu de vie et de sport pour les habitants du quartier, en lien avec le projet de rénovation de la piscine de Valenciennes.



Coupe AA - 1/200



Facade ouest - 1/200



**N°08 BUFO BUFO**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Atelier d'Architecture A3 SA**

Rue de l'Etang 12  
1630 Bulle

Collaborateurs :      Fabrice Ruffieux  
                                 Paul Letort

**Beaud Ingénieurs Bois SA**

Rue Victor-Tissot 2  
1630 Bulle

Collaborateurs :      Sylvain Beaud  
                                 Antoine Martin





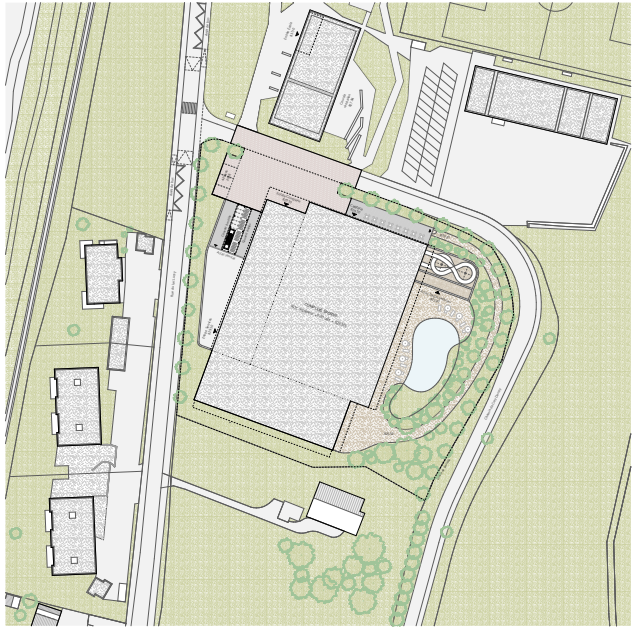
**Introduction**  
Ce projet vise à reconstruire le développement du Centre Olympique de la Veuve (COV) en intégrant de nouvelles infrastructures et de moderniser les équipements sportifs existants. Une salle de sport triple et un centre de natation à l'échelle de manière compatible avec les besoins locaux et dans le respect de l'environnement.

**Implications**  
Le bâtiment devra intégrer des équipements sportifs, des espaces de détente, des zones de restauration, des zones de stockage et des zones de bureaux. Le projet devra être compatible avec les besoins locaux et dans le respect de l'environnement.

**Volume**  
Le projet est composé de trois volumes principaux, séparés de manière flexible, adaptés aux exigences fonctionnelles de programme. Le bâtiment principal, le centre de natation, le centre de bureaux, les zones de restauration, les zones de stockage et les zones de bureaux. Le bâtiment principal, le centre de natation, le centre de bureaux, les zones de restauration, les zones de stockage et les zones de bureaux.

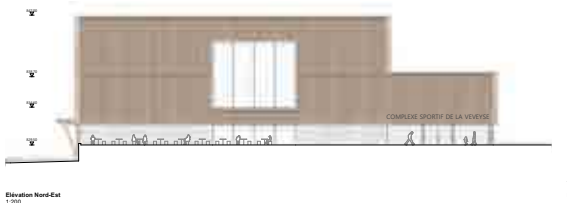
**Le centre de natation**  
Le centre de natation est conçu comme un bâtiment polyvalent, capable d'accueillir des événements sportifs, des événements culturels et des événements sociaux. Le bâtiment principal, le centre de natation, le centre de bureaux, les zones de restauration, les zones de stockage et les zones de bureaux.

**L'espaces multi-usage**  
Le centre de natation est conçu comme un bâtiment polyvalent, capable d'accueillir des événements sportifs, des événements culturels et des événements sociaux. Le bâtiment principal, le centre de natation, le centre de bureaux, les zones de restauration, les zones de stockage et les zones de bureaux.

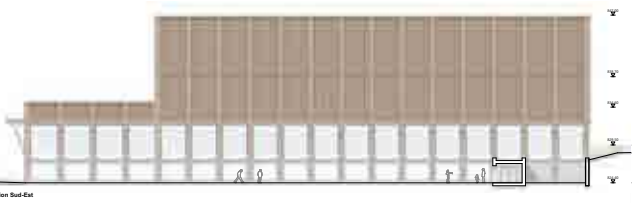


**Aménagements extérieurs**  
Le projet est composé de trois volumes principaux, séparés de manière flexible, adaptés aux exigences fonctionnelles de programme. Le bâtiment principal, le centre de natation, le centre de bureaux, les zones de restauration, les zones de stockage et les zones de bureaux.

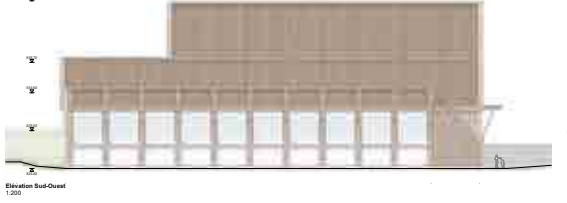
**Organisation de l'espace commun**  
Le projet est composé de trois volumes principaux, séparés de manière flexible, adaptés aux exigences fonctionnelles de programme. Le bâtiment principal, le centre de natation, le centre de bureaux, les zones de restauration, les zones de stockage et les zones de bureaux.



Elevation Nord-Est 1:200



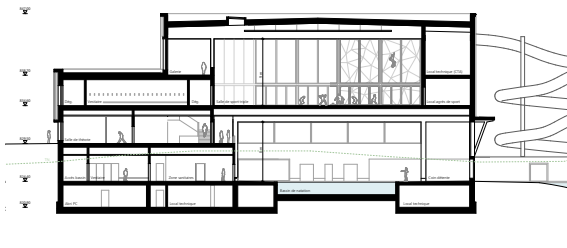
Elevation Sud-Est 1:200



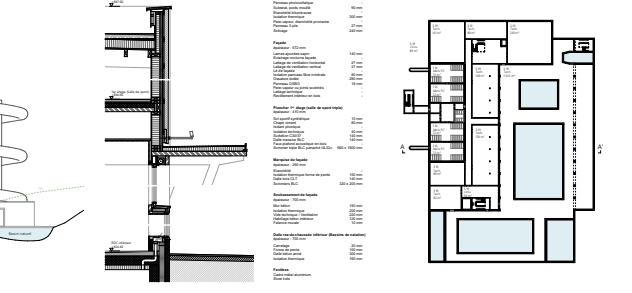
Elevation Sud-Ouest 1:200



Elevation Nord-Ouest 1:200



Coupe AA' 1:200



Détail constructif Centre sportif 1:50

## N°09 Crête et Courant écarté au 2<sup>ème</sup> tour

### **KNOPF & SAUTEUR ARCHITECTES SA**

Route de l'Aérodrome 33  
1730 Ecuwillens

Collaborateurs : Stéphane Sauter  
Florent Richard  
Stéphanie Trieu

### **MG associés Sàrl**

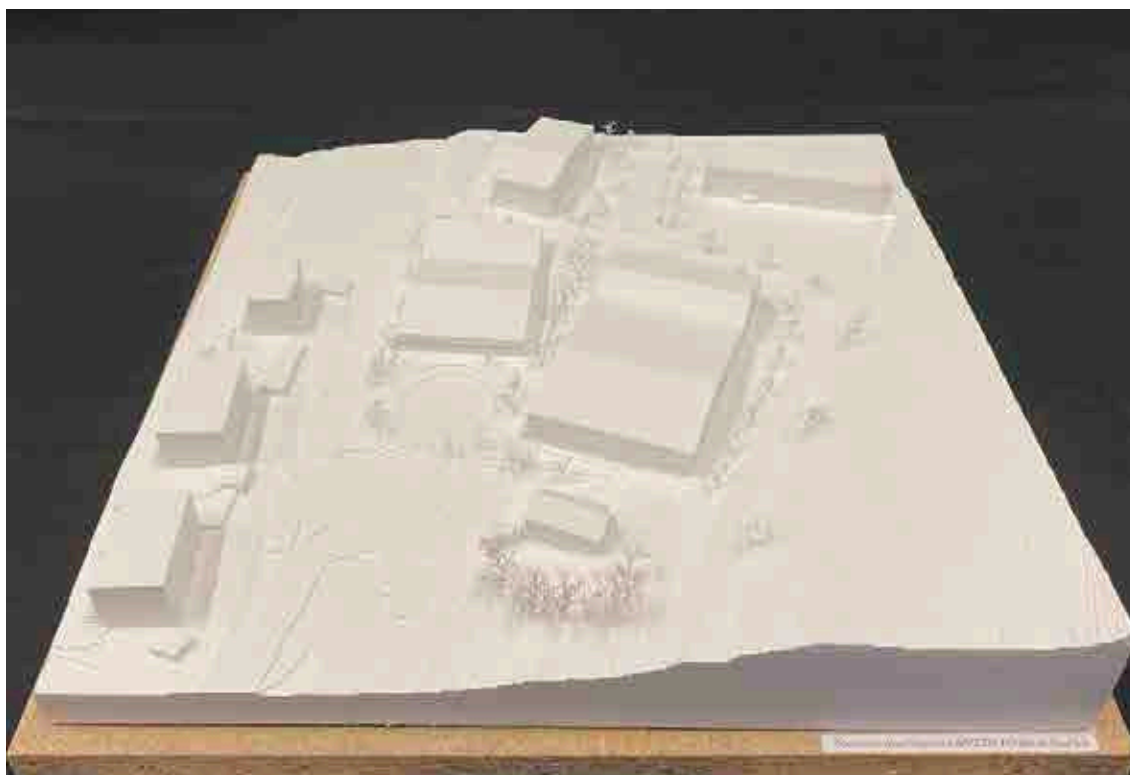
Grand-rue 32  
1486 Vuissens

Collaborateur : Pablo Gabbay

### **Vincent Becker ingénieurs Fribourg Sàrl**

Route de Chésalles 48  
1723 Marly

Collaborateurs : Eyüp Selçukoglu  
Stéphane Garin  
Cyril Monney





## N°10 ALTOSTRATUS écarté au 2<sup>ème</sup> tour

### **KUNIK DE MORSIER ARCHITECTES SARL**

Rue de l'Alé 31  
1003 Lausanne

Collaborateurs :

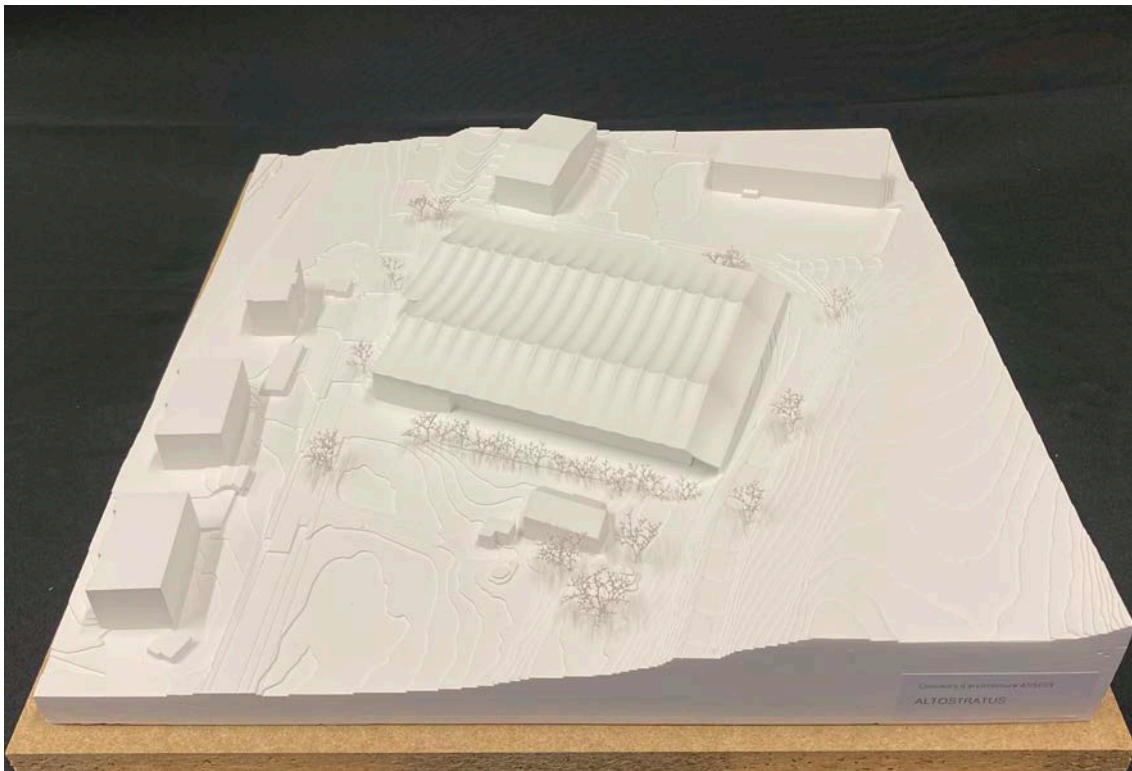
Valentin Kunik  
Alexandre Barrère  
Flavien Ducor  
Oscar Lallier

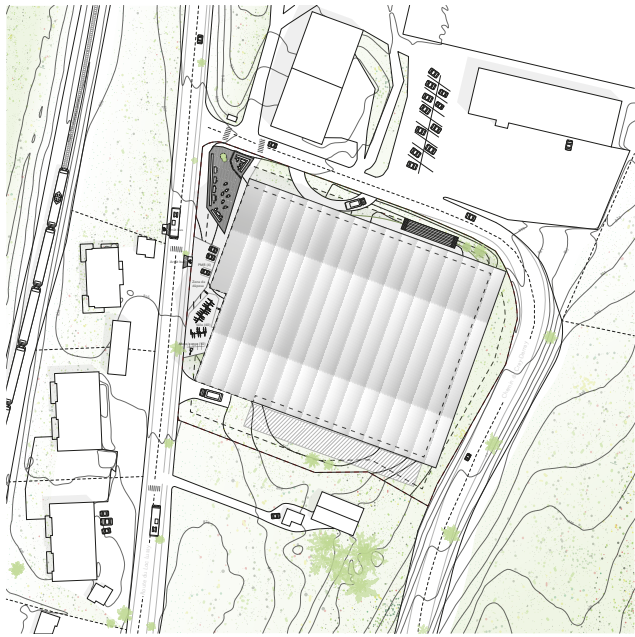
### **Willi Ingénieurs SA**

Avenue des Alpes 43  
1820 Montreux

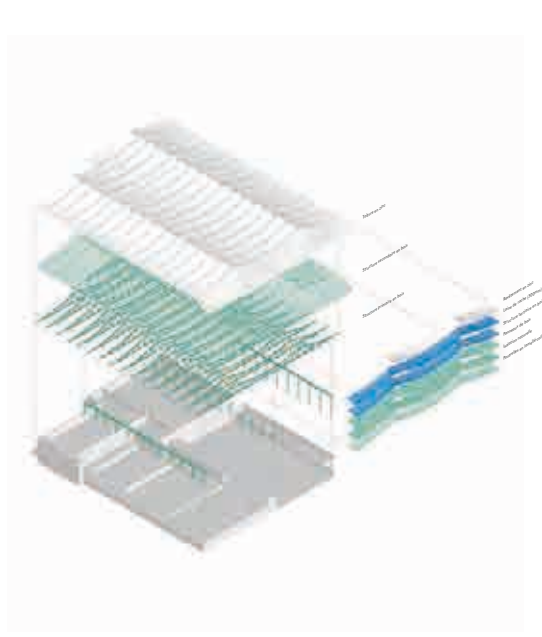
Collaborateurs :

Stéphane Ménerat  
Claude Ethenoz





Plan de situation 1:500



Isométrie schéma structurel et constructif

**Le projet**

Le projet d'un bâtiment peut se calculer en kg, en CHF, en CO2. Ici nous voulons réaliser un bâtiment léger qui offre le moins de matière possible pour sa structure et pour le confort usager. Ainsi, en utilisant le moins de matière possible nous pourrions réduire de façon importante, sans perdre, sans sacrifier, mais aussi sans laisser rien.

Cette économie de matière, de moyens et d'impact environnemental a été de même le fil rouge pour l'élaboration d'un projet qui répond à nos exigences du Maître de l'ouvrage.

**Disposition du programme**

Le site se situe sur une pente douce orientée au sud, avec une parcelle vers les Alpes. Le maître œuvre dans le respect de la pente, pour une architecture de la région, la disposition permet de répartir les fonctions avec un minimum d'escaliers. Ainsi, l'urbanisation s'étend le long de la route de la Cour, avec un nouveau quartier et des infrastructures sportives. Cela crée une centralité à l'échelle du quartier.

Une place centrale relie le bâtiment à l'arrêt de bus et au centre ville. Un parking au nord organise les équipements sportifs et accueille les élèves de l'école de la Cour. Depuis cette place, un chemin mène vers l'entrée principale et la cafétéria. L'entrée orientée à gauche vers les salles de sport, à droite vers la piscine. Le parcours est facile et léger : escaliers, tobac à, vestiaires, douches, pédiloues, puis baignoire baignée de lumière naturelle sous toiture ondulée.

**La structure**

La structure suit le principe d'économie de matière. Pour cela, le projet s'organise sur un seul niveau. Un grand toit continu abrite toutes les fonctions sportives. La structure en bois préfabriquée est facile à assembler sur site. Les services se concentrent dans une bande compacte au nord du bâtiment.

La façade, non porteuse, régule lumière, privacité, acoustique et chaleur. La structure porteuse est en bois lamellé-collé. Un bandeau vitré fait glisser la lumière intérieure par-dessous. Un bandeau vitré fait glisser la lumière intérieure par-dessous. Un bandeau vitré fait glisser la lumière intérieure par-dessous. Un bandeau vitré fait glisser la lumière intérieure par-dessous.

**La matérialité**

De manière générale, nous voulons éviter au maximum les doublages et les éléments superflus. Le gros œuvre et les matériaux de construction doivent rester visibles. Les espaces à grande hauteur s'inscrivent dans une même expression légère faite de bois lamellé, de poutres vitrées, d'éléments en aluminium.

Les vestiaires aux airs parés comme des intérieurs d'antan font un bel contraste. Les zones de sport elle permettent une atmosphère différente et plus stimulante. Dans les zones d'accueil, nous cherchons une atmosphère légère de la géométrie contemporaine avec les couleurs. Les textures mais aussi la forme très légère de la structure.

**Une sensation géographique**

Le maître œuvre le bois lamellé d'un grand rouge, doux et amical. La façade très articulée renforce cette impression de légèreté. Les murs non porteurs d'inspiration de la géométrie locale, en bois lamellé, en fait avec le sol, protège la structure bois des coléoptères tout en étant légèrement percé pour capter les vents et la lumière. Au-dessus, une arête en bois souligne le confort acoustique et thermique, au-dessus d'un grand bandeau vitré qui laisse entrer généreusement la lumière.

Le plancher, sculptural et réalisé en matière locale, permet de préserver l'essence du site, écho au sol et la géologie du lieu.

**Les aménagements extérieurs**

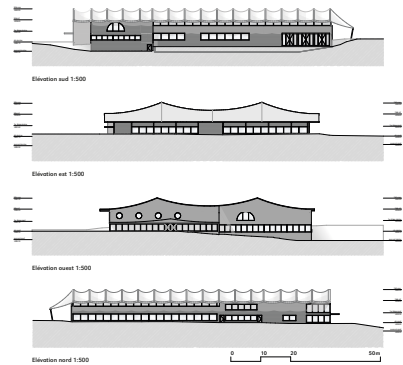
Le bâtiment, bois et compact, s'intègre en périphérie des espaces extérieurs adjacents. À l'ouest, l'entrée donne sur la rue et les transports publics, avec une zone pour les vélos. Un parking protège les entrées et crée un espace couvert en lien avec la cafétéria.

Au nord, une grande terrasse accueille les élèves. À l'est, le parking crée la liaison avec la piscine, créant une continuité spatiale. Le site de la piscine est ouvert à la ville, avec une terrasse, une table agée comme brise-soleil, filtre les vents d'est tout en laissant passer le soleil d'hiver.

Plan de situation 1:500, schéma de structure et texte concept



Concours d'architecture ASSCOV ALTOSTRATUS



Elevation sud 1:500

Elevation est 1:500

Elevation ouest 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

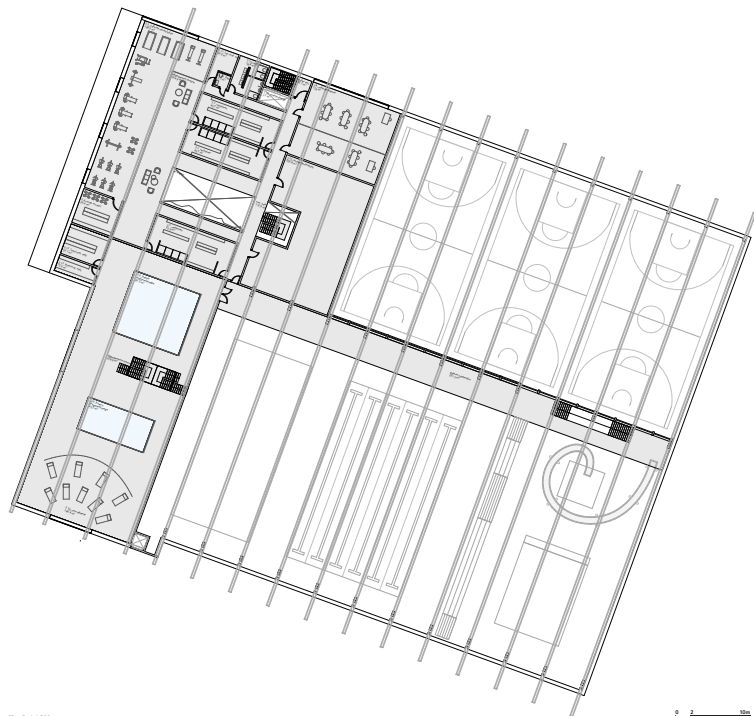
Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Elevation nord 1:500

Façades au 1:500, plan du R-1 au 1:200 et plan du R+1 au 1:200



Plan R-1 1:200

Plan R+1 1:200



Concours d'architecture ASSCOV ALTOSTRATUS

## N°11 A KIND OF MAGIC

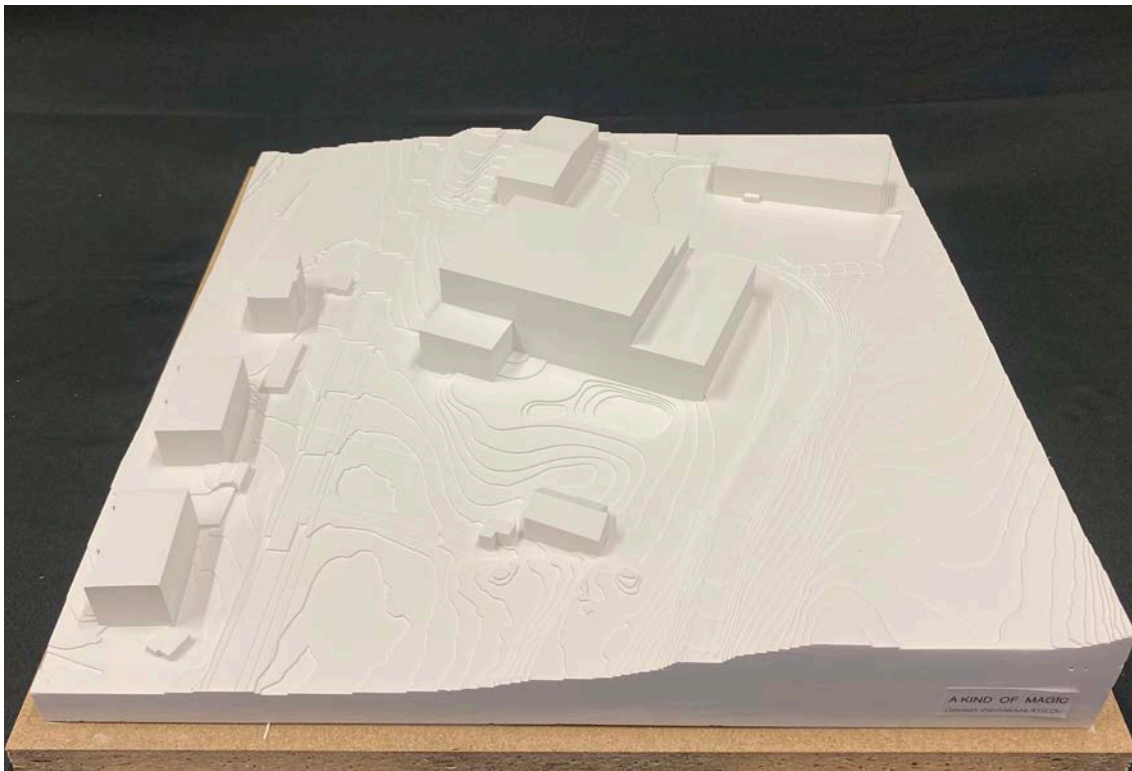
écarté au 1<sup>er</sup> tour

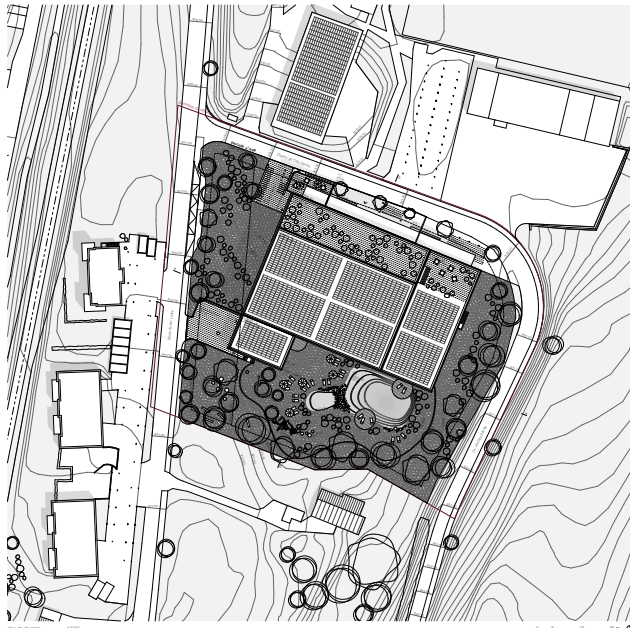
**KAIRN sàrl**  
Chemin du Ciclet 9  
1860 Aigle

Collaborateurs : Jennifer Genoud-Monnet  
Alexandra Maury

**BGI SA**  
Avenue du Cloître 3  
1860 Aigle

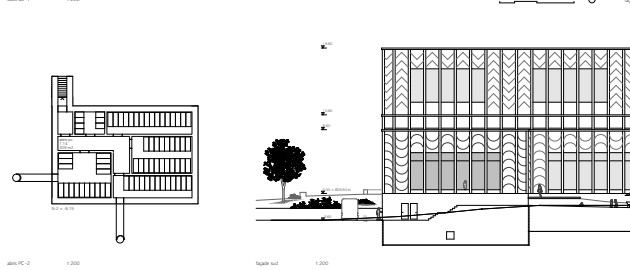
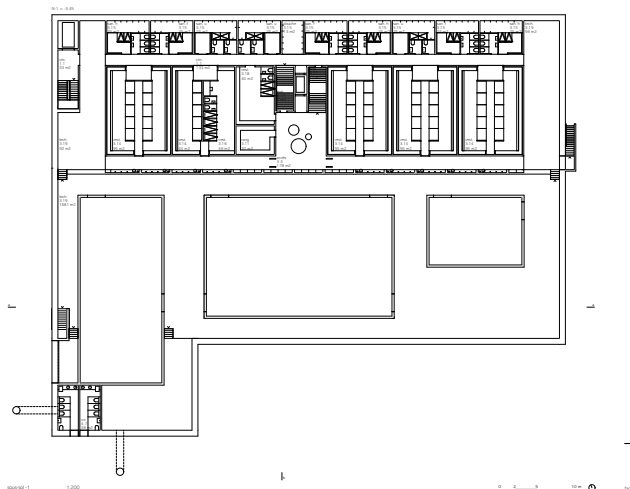
Collaborateur : Jörg Meyer





**Contexte et implantation**

Le site se situe entre les aménagements sportifs du parc de Lully et le CCV de Châtillon. Dans le quartier de Lully, le site est limité par le chemin de l'Éclaircie et le chemin de la Vallée. Pour la configuration générale, le volume est défini par le terrain en pente et par le site de la piscine. Le site est limité par le chemin de l'Éclaircie et le chemin de la Vallée. Le terrain est en pente et le site de la piscine est défini par le terrain en pente et par le site de la piscine.



**Concept programmatique**

Le bâtiment principal est divisé en deux parties principales : la salle de sport triple et le centre de natation. Le bâtiment principal est divisé en deux parties principales : la salle de sport triple et le centre de natation. Le bâtiment principal est divisé en deux parties principales : la salle de sport triple et le centre de natation.



**Aspects**

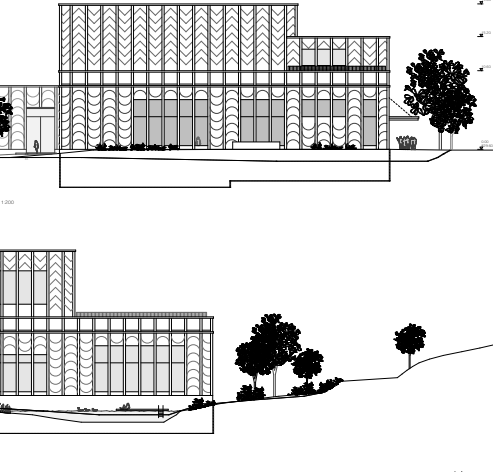
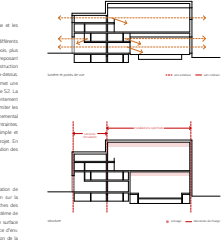
Les façades sont composées de cadres structurels et de remplissages en bois. Ces remplissages sont soit opaques, soit vitrés. L'objectif est de créer une façade qui soit à la fois fonctionnelle et esthétique. Les façades sont composées de cadres structurels et de remplissages en bois. Ces remplissages sont soit opaques, soit vitrés. L'objectif est de créer une façade qui soit à la fois fonctionnelle et esthétique.



A KIND OF MAGIC

**Contexte technique**

Le bâtiment principal est divisé en deux parties principales : la salle de sport triple et le centre de natation. Le bâtiment principal est divisé en deux parties principales : la salle de sport triple et le centre de natation. Le bâtiment principal est divisé en deux parties principales : la salle de sport triple et le centre de natation.



A KIND OF MAGIC

## N°12 LUSSY OLYMPIQUE

écarté au 2<sup>ème</sup> tour

### **CLANN ARCHITECTES**

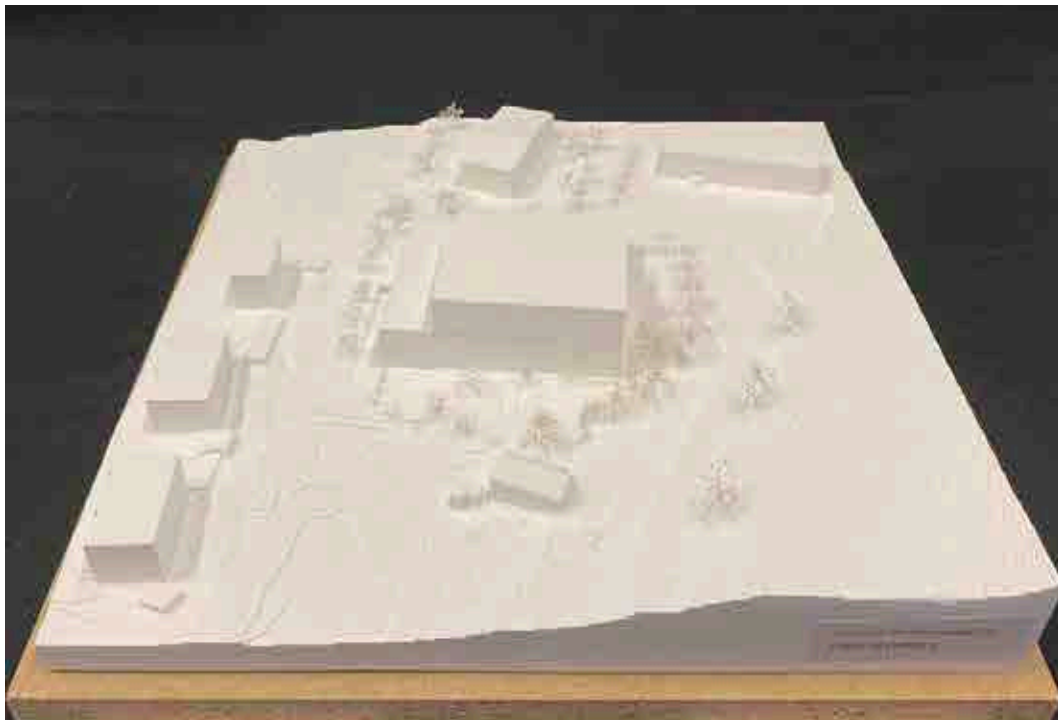
Avenue de Rosemont 3  
1006 Lausanne

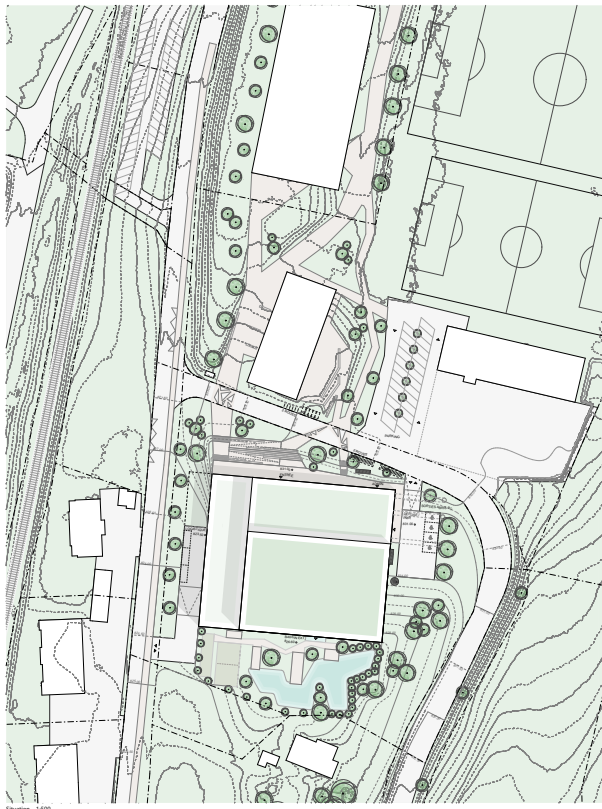
Collaborateurs : Carlos Leal  
Nam Nguyen

### **MP INGENIEURS CONSEILS**

Rue du Centre 16  
1023 Crissier

Collaborateur : Corentin Clot





Le projet s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire collaborative et ouverte impliquant de nombreux acteurs sur le territoire de la ville de Montpellier. L'objectif est de créer un lieu de vie et de sport qui soit un véritable catalyseur de la vie sociale et culturelle de la ville. Les fonctionnalités sont donc pensées de manière globale, en tenant compte de l'ensemble des usages, des équipements, des services et des lieux de vie. Les fonctionnalités sont donc pensées de manière globale, en tenant compte de l'ensemble des usages, des équipements, des services et des lieux de vie.

Le lieu de groupe positionné de façon stratégique dans le volume de l'édifice agit comme un véritable catalyseur de la vie sociale et culturelle de la ville. Les fonctionnalités sont donc pensées de manière globale, en tenant compte de l'ensemble des usages, des équipements, des services et des lieux de vie.

La compétition de bâtiments permet de limiter les dépenses et de garantir la qualité de l'ouvrage. Les fonctionnalités sont donc pensées de manière globale, en tenant compte de l'ensemble des usages, des équipements, des services et des lieux de vie.

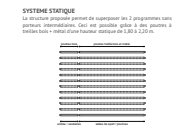
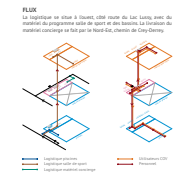
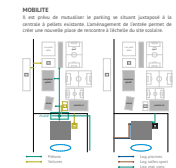
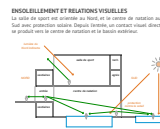
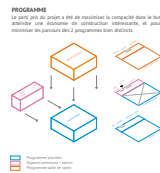
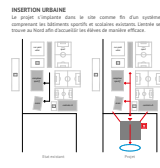
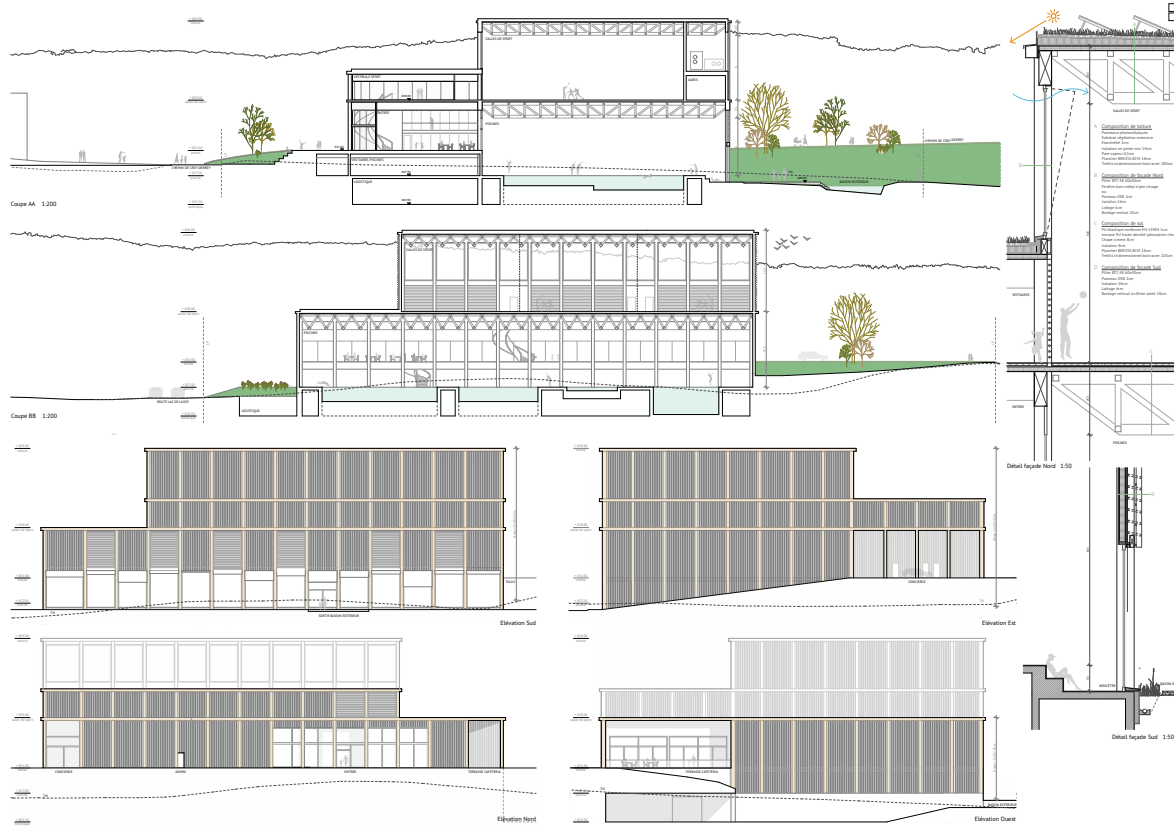


Figure 1-100

Concours d'architecture ASSCOV

LUSSY OLYMPIQUE



Coupe AA 1:200

Coupe BB 1:200

Concours d'architecture ASSCOV

LUSSY OLYMPIQUE

## N°13 NÉNUPHAR

écarté au 3<sup>ème</sup> tour

### COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES SARL

Place de la Gare 20  
2800 Delémont

Collaborateurs :  
Diego Comamala  
André Mota  
Eric Bonhôte  
Jomé Isler

### WMM Ingenieure

Florenz-Strasse 1d  
4142 Münchenstein

Collaborateur : Gilbert Santini





**N°15 LUSSY LUKE**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Les ateliers du passage sarl**

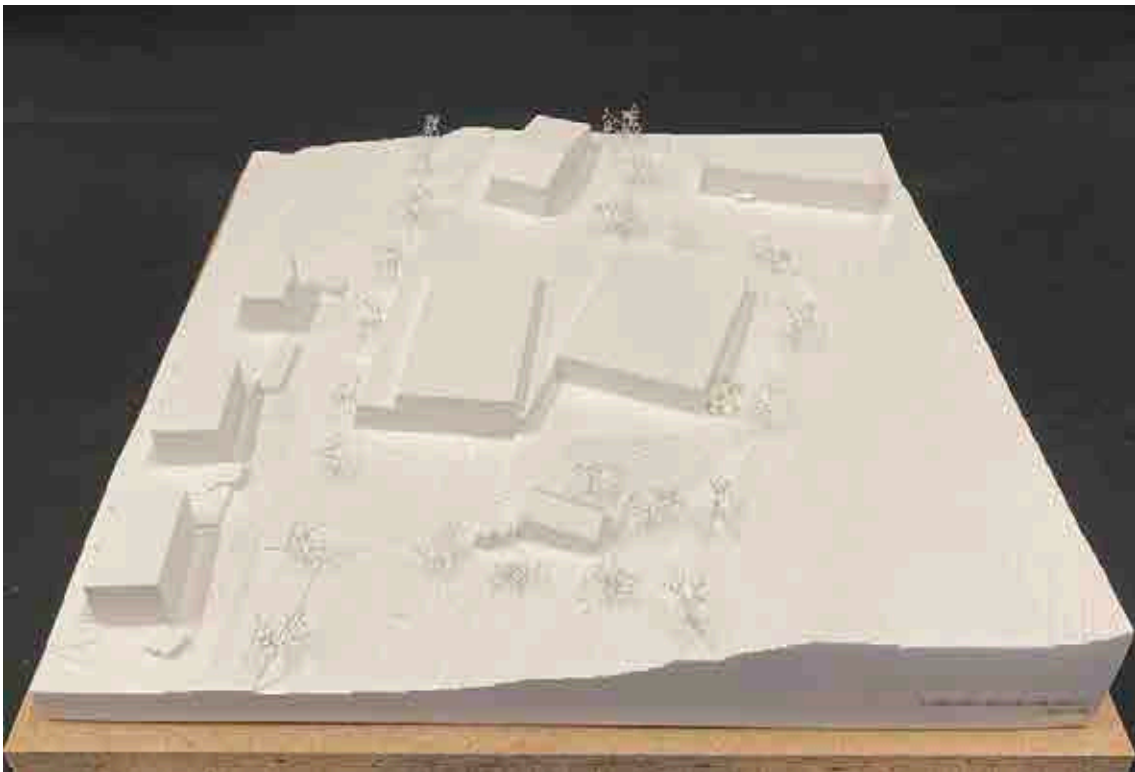
Avenue de Tivoli 4  
1700 Fribourg

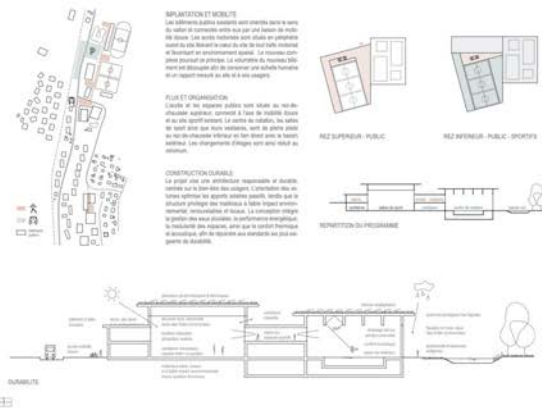
Collaborateurs :  
Cyrille Fasel  
Léonie Ruchet  
Morgane Leppänen  
Elodie Genoud  
Océane Rieder  
Tom Schouwey  
Céline Mazza

**Kurmann Cretton Ingénieurs SA**

Av. de France 24  
1870 Monthey

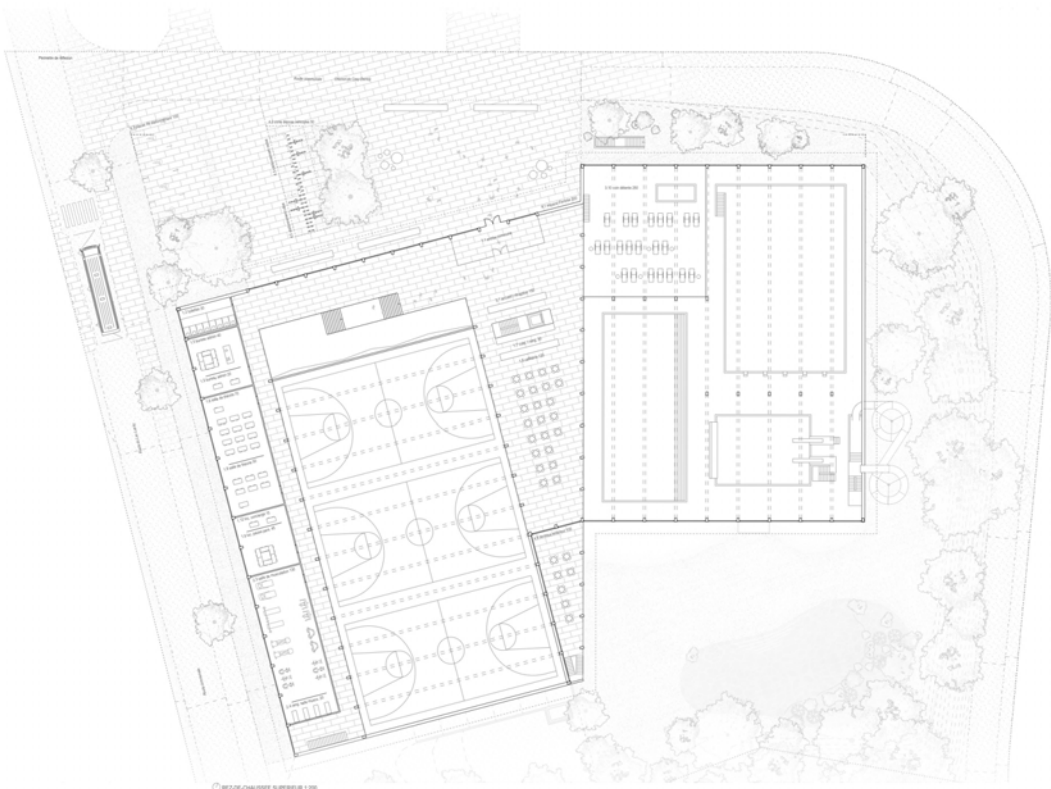
Collaborateur :  
Alexandre Schmid  
Hugo Nick





PLAN DE SITUATION 1.00

CONCOURS D'ARCHITECTURE ARCHICAD - LIBERTY LINE



REZ-DE-CHAUSSEE SUPERIEUR 1.00

CONCOURS D'ARCHITECTURE ARCHICAD - LIBERTY LINE

## N°16 CARPE DIEM

écarté au 1<sup>er</sup> tour

### **ANDRES et FERRARI Architectes SA +**

#### **Philippe Péclard architecte**

Rte des Monts-de-Lavaux 10

1090 La Croix (Lutry)

Collaborateurs : Florian Ferrari  
Eleonora Modolo  
Cindy Limat  
Philippe Péclard

### Fire Syfety & Engineering SA

Rue de la Paix 11

1820 Montreux

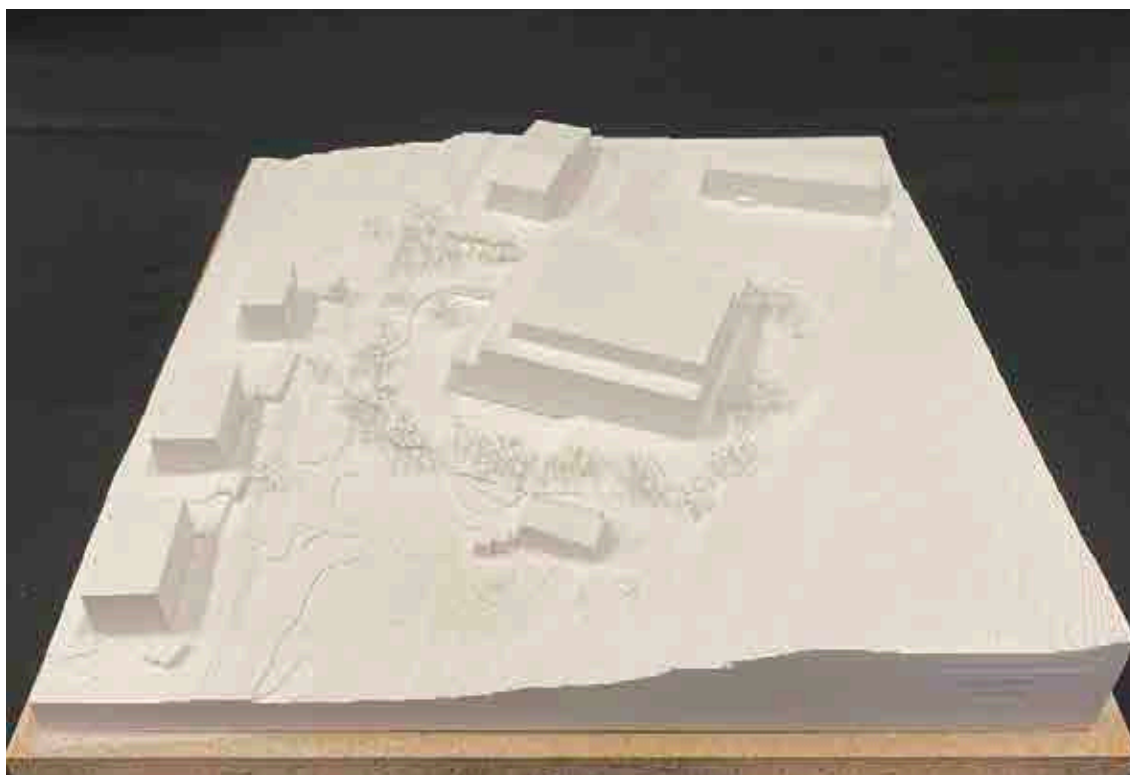
Collaborateur : Olivier Burnier

### **Bernard et Forestier Ingénieurs civils Sàrl**

Ch. du Canal 3

1305 Penthelaz

Collaborateur : Kevin Forestier





**N°17 Nâyi é courî**  
écarté au 3<sup>ème</sup> tour

**Ferrari Architectes Lausanne SA**

Av. Benjamin-Constant 1  
1003 Lausanne

Collaborateurs : Jean-Baptiste Ferrari  
Sébastien Léveillé  
Christophe Grivel  
Mailys Pierard  
Audrey Billy

**Ingeni SA Lausanne**

Rue du Jura 9  
1004 Lausanne

Collaborateurs : Oscar Valeiras  
Claudio Pirazzi





Plan de situation

**Concept urbanistique**

Avec son volume compact et allongé, le nouveau bâtiment sportif vient former le triangle complémentaire du complexe sportif du Courty.

Le projet est composé de deux volumes adjacents, un volume à 4 niveaux pour la salle de sport et un volume à 2 niveaux pour le centre de natation en tant que socle et la salle de sport en tant que volume supérieur. Ceci permet de minimiser le surface au sol du bâtiment construit, et de laisser place à de grandes espaces extérieurs.

Le projet met en place notamment contre la chaleur au nord du site, afin de limiter toute les pertes pour les piscines extérieures. Le site est ordonné en zones distinctes.

Le parc : il est situé à l'ouest du bâtiment, le long de la route communale. Il offre un lieu de rassemblement, d'attente et de détente bienvenue aux sportifs, habitants et visiteurs, tout en mettant à l'abri le bâtiment des nuisances de la route.

Le jardin d'accueil : une grande bande végétalisée en continuité avec le parc végétalisé marque une zone destinée à l'accueil des sportifs, à l'accès au centre et au nord par le Chemin de Courty. Le bâtiment se connecte au complexe sportif de Lussy. Il se place ainsi à un point névralgique de liaison entre le COV au sud et les autres infrastructures sportives et de récréation au nord.

La grille forme : l'espace végétalisé ne trouve ici, tout en lien avec les espaces d'exploitation du complexe. Son emplacement permet un travail en toute sécurité, sans nuire aux zones d'accueil ou aux bassins extérieurs.

La clôture : entre l'espace végétalisé et le bassin naturel extérieur et bien visible d'un emplacement optimal au sud. Situé au point le plus bas du site, il protège l'espace de la grande rivière vers l'extérieur. Il profite ainsi d'une exposition idéale au soleil tout au long de la journée.

La base : il s'agit de la façade et elle souligne les lignes horizontales du bâtiment. La clôture offre à tous les utilisateurs un lieu adapté, depuis les bords en pierre striée les dénivelés sur les Péniches, les Alpes et les collines avoisinantes.

**Concept architectural**

Le nouveau projet s'insère dans la topographie existante et vient exploiter les différences de niveau déjà existantes au profit de son programme. Le socle est un volume bas et sans étage qui accompagne le volume depuis les entrées de bus jusqu'à l'entrée. Il offre une première vue sur les bassins à l'intérieur et constitue un premier rapport construit avec son contexte, notamment l'église de Lussy avoisinante et la place sur laquelle elle s'élève.

Le volume supérieur qui abrite la salle de sport triple s'élève dans un sens perpendiculaire au socle. Il indique au travers de son volume principalement l'entrée du bâtiment, tout en offrant un espace d'accueil couvert grâce à son débord. Il s'encadre avec sa volumétrie le début de la clôture et avec sa ligne courbe, s'aligne vers le paysage.

**Programme**

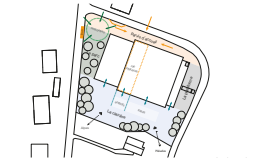
La répartition du programme sportif claire et ordonnée se lit déjà dans la volumétrie du bâtiment.

On accède depuis l'espace d'accueil à une « rue intérieure » qui traverse du nord au sud l'ensemble du bâtiment. La zone de réception et de circulation accueillent les bassins de natation en continu et donnent un aperçu sur le programme sportif à l'étage. Comme un ponton, cet espace se prolonge vers l'extérieur avec une terrasse, dominant un aperçu sur le bassin extérieur et les Alpes.

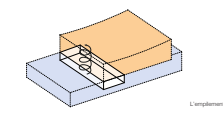
La circulation verticale relie toute une colonne vertébrale les différents éléments du programme sur toute la hauteur du bâtiment. Les escaliers dans les halls permettent d'annoncer de la lumière dans la zone centrale du bâtiment, mais surtout de mettre en lien les différents programmes.



Le bâtiment



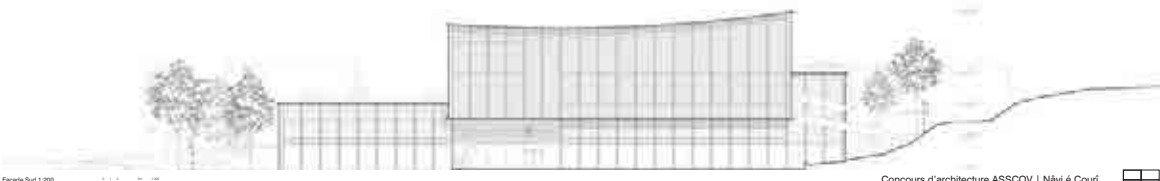
Les installations



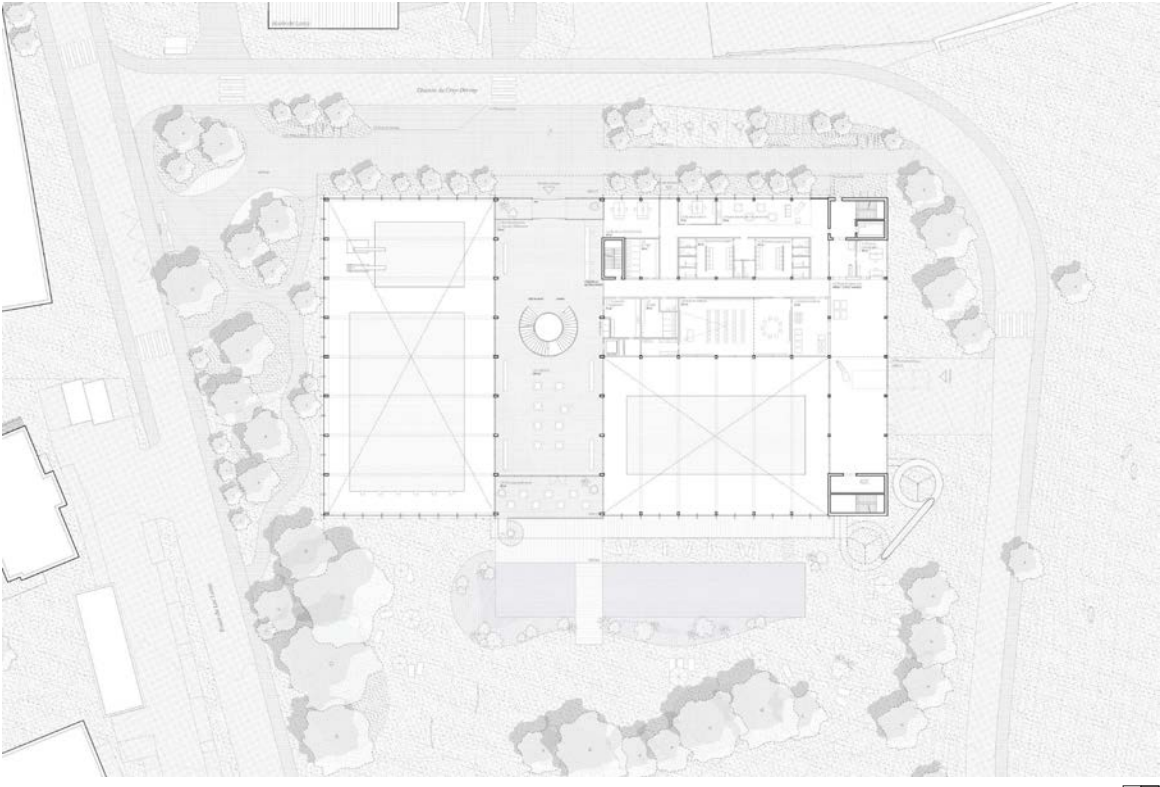
L'implantation

base	entrée	saie de sport	entrée
base	entrée	saie de sport	entrée
base	entrée	saie de sport	entrée

Une répartition claire



Façade Sud 1:200



Plan rez supérieur

**N°18 Merlu**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Bessard & Mocan architectes sàrl**

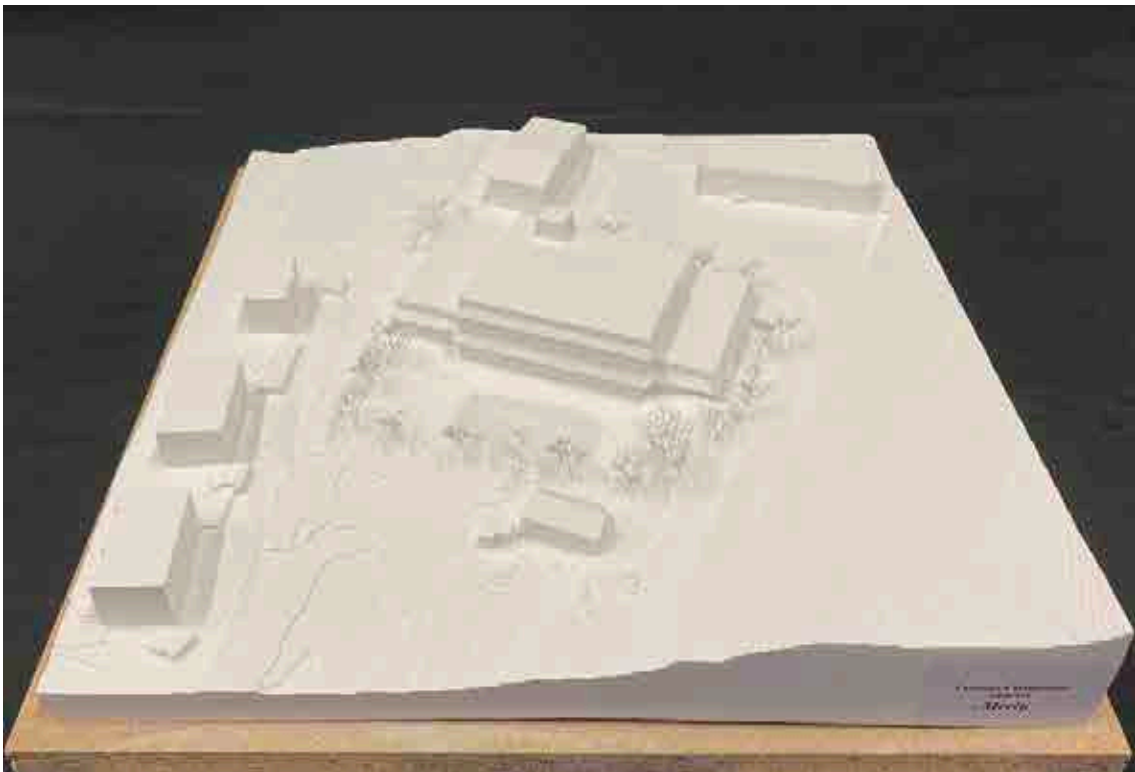
Rue de la Paix 7  
1020 Renens

Collaborateurs : Alexandre Mocan  
Lara Bessard

**WSP Ingénieurs Conseils SA**

Route du Petit-Moncor 1a  
1752 Villars-sur-Glâne

Collaborateurs : Yohann Jacquier  
Jean Marc Billette





**Implantation**

Situé au cœur du pôle sportif, éducatif et de loisirs du Châtel St-Denis, le projet de la nouvelle salle de sport triple et du centre de natation prend place à l'intersection de la route du Lac Lassy et du chemin de Crèy-Cherrey, affirmant ainsi sa présence comme point d'entrée emblématique du site.

Conçu comme un volume unique, façonné par la diversité des programmes qu'il accueille, le bâtiment s'intègre harmonieusement à la topographie du chemin de Crèy-Cherrey. En longeant ce dernier, il crée une zone urbaine regroupant les accès principaux, en connexion directe avec les circulation du site, favorisant ainsi les échanges et les synergies. Du côté sud, le projet libère une vaste espace dédié à la piscine extérieure, recouvert pour offrir davantage d'intimité et de confort aux usagers.

**Aménagements extérieurs**

Le long de la façade nord se déploie une zone d'accueil et de rencontre. Agrémentée d'arbres et de bancs dans des plots béton, elle crée une atmosphère animée et propice aux échanges, tout en offrant un cadre idéal. À proximité, quelques places de stationnement pour les véhicules sont aménagées et regroupées avec celles dédiées aux vélos cargo, tandis que les supports pour vélos classiques sont installés sous l'avant-toit du bâtiment, le long de la façade.

Sur le côté est du bâtiment, une zone de dépôt a été prévue, ainsi qu'un espace réservé aux besoins logistiques, facilitant ainsi l'accès au monte-charge et la gestion des flux. Le périmètre de la piscine est soigneusement défini par une clôture, une haie vive et des arbres matures. Ce cadre végétal renforce la bioclimatic locale et garantit l'intimité des usagers en les protégeant des regards extérieurs. Des gradins, intégrés à la topographie naturelle du site, offrent harmonieusement la zone de baignade extérieure à la terrasse. Le bassin naturel est cavalié de part et d'autre par des espaces de récréation, tandis que les installations sportives se concentrent au sud-ouest de la piscine, offrant ainsi une organisation cohésive et fonctionnelle de l'ensemble du site.

**Aménagements extérieurs**



**Programme**

L'accès principal du complexe se situe au sud-est, à l'intersection de la route du Lac Lassy et du chemin de Crèy-Cherrey. Cette entrée est judicieusement positionnée en relation avec les cheminements du site et de l'accès piéton des visiteurs provenant du parking de l'arrêt du bus. Elle se distingue par une exécution volumétrique en volume, formée par la partie supérieure du mur d'escalade, qui signale clairement l'entrée.

Les usagers sont accueillis dans un vaste hall qui s'ouvre sur un grand couloir central de distribution, offrant une vue plongeante sur la piscine. Sur la gauche, l'espace d'accueil et la billetterie de la piscine sont facilement accessibles, tandis qu'à droite, le couloir dessert les locaux de l'administration, du personnel, et se termine par la cafétéria, qui bénéficie d'une vue panoramique.

L'espace piscine est situé au sud-est, à l'intersection de la route du Lac Lassy et du chemin de Crèy-Cherrey. Les visiteurs descendent un large escalier menant aux vestiaires, organisés sur toute la longueur du niveau. Au-delà de cette zone, on accède à l'espace « plein air », suivi d'une séquence comprenant douches, sanitaires et locaux pour les secouristes, avant de pénétrer dans le grand volume regroupant tous les bassins.

Le bassin de plongeon, situé à l'extrémité gauche, bénéficie d'une hauteur sous plafond adaptée à sa fonction et jouxte le bassin de natation. Les bassins principalement destinés aux familles sont regroupés sur la droite. Sous la cafétéria, la patinoire et l'espace bien-être profitent d'un éclairage naturel grâce à de larges sautoirs, créant une ambiance paisible. Le coin détente s'étend le long de la façade sud, équipé par les équipements prévus en « V ». L'accès au bassin extérieur s'effectue à droite, via un sas et un pédoncule.

En premier étage, la triple salle de sport, le mur d'escalade et la salle de musculation sont accessibles depuis le grand couloir du couloir central. Les trois terrains de sport disposent d'un accès direct au couloir et au local de stockage des équipements. Le mur d'escalade, conçu comme une véritable grille verticale de plus de 10 mètres de haut, est baigné de lumière naturelle, évoquant la « Grille des Titans ». La salle de musculation s'organise autour d'une grille verticale et offre une vue spectaculaire sur le bassin de plongeon. Les vestiaires sont regroupés au dernier niveau, accompagnés d'une galerie qui surplombe les terrains de sport et le mur d'escalade.

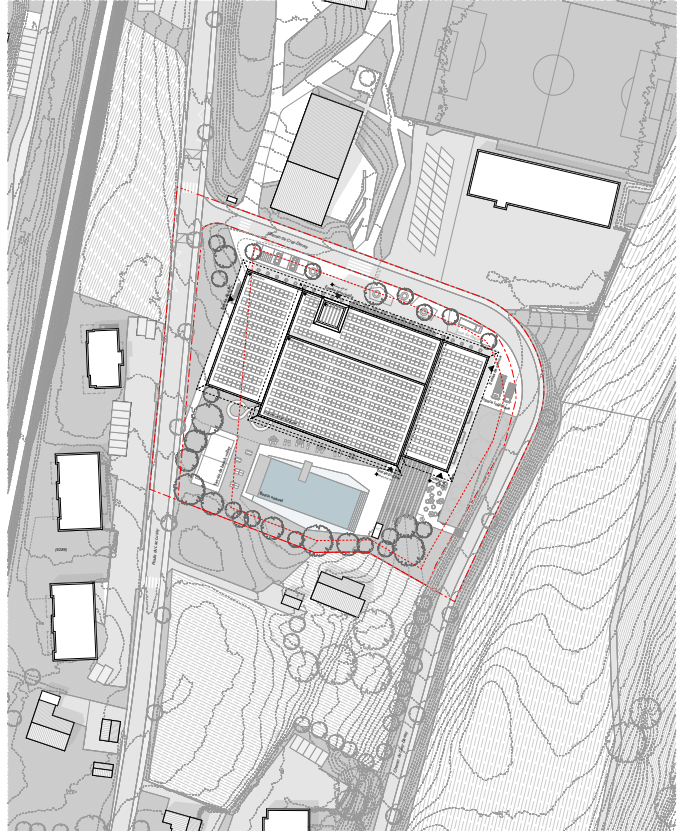
**Installations**

La grande majorité des installations techniques du bâtiment sont centralisées au sous-sol, garantissant une gestion efficace et discrète des équipements. Au centre, les menuiseries de ventilation desservent les volumes de la piscine ainsi que les espaces communs. Un second local, de grande taille, est dédié au traitement de l'eau de la piscine.

Sur la droite du sous-sol, le contrôle de chauffage bénéficie d'un emplacement privilégié à proximité de la zone de chauffage à distance (C.A.D.). Un monte-charge, judicieusement positionné qui donne pied de la zone de livraison, facilite l'accès et la distribution des équipements dans l'ensemble des locaux techniques. À l'ouest, l'abri de protection civile (P.C.) dispose d'un accès direct depuis l'extérieur grâce à un escalier indépendant.

En premier étage, au-dessus de la piscine, un vaste local regroupe les menuiseries de ventilation dédiées à la piscine et à la salle de sport triple. Depuis cet espace, les gaines de la piscine descendent et traversent les poutres en treillis de bois, tandis que celles de la salle de sport circulent dans le plan plat du couloir pour puiser efficacement depuis la galerie.

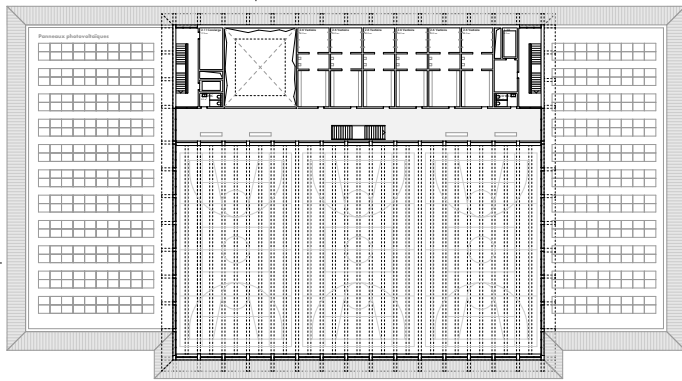
La volume du bâtiment est principalement exploité pour l'installation de panneaux solaires, contribuant à l'autoconsommation énergétique du complexe. Elle intègre également un système de rétention d'eau, participant à la gestion durable des ressources et à la protection de l'environnement.



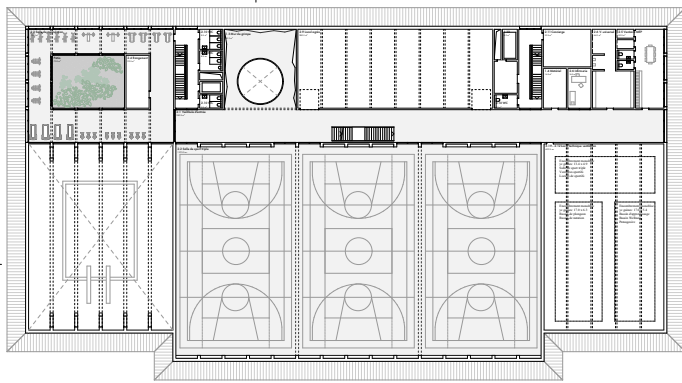
Plan de situation - échelle 1:500

Concours d'architecture ASSCOV - Merlu -

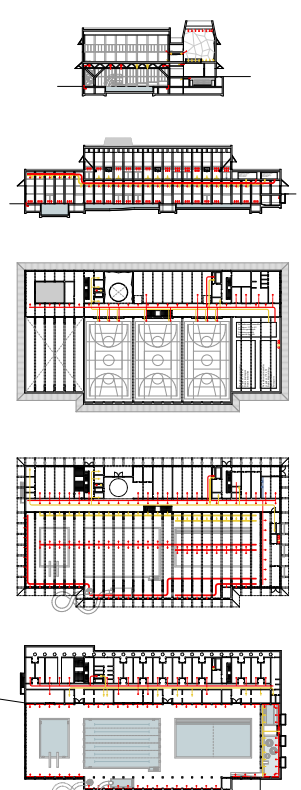
Plan 2<sup>ème</sup> Etage - échelle 1:200



Plan 1<sup>er</sup> Etage - échelle 1:200



Concept ventilation - échelle 1:500



Concours d'architecture ASSCOV - Merlu -

**N°19 DOUBLE SALTO**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**AMORIM DUCRY ARCHITECTES**

Rue de Lausanne 80  
1700 Fribourg

Collaborateurs : Joël Amorim  
Benjamin Ducry

**2P ARCHITECTES**

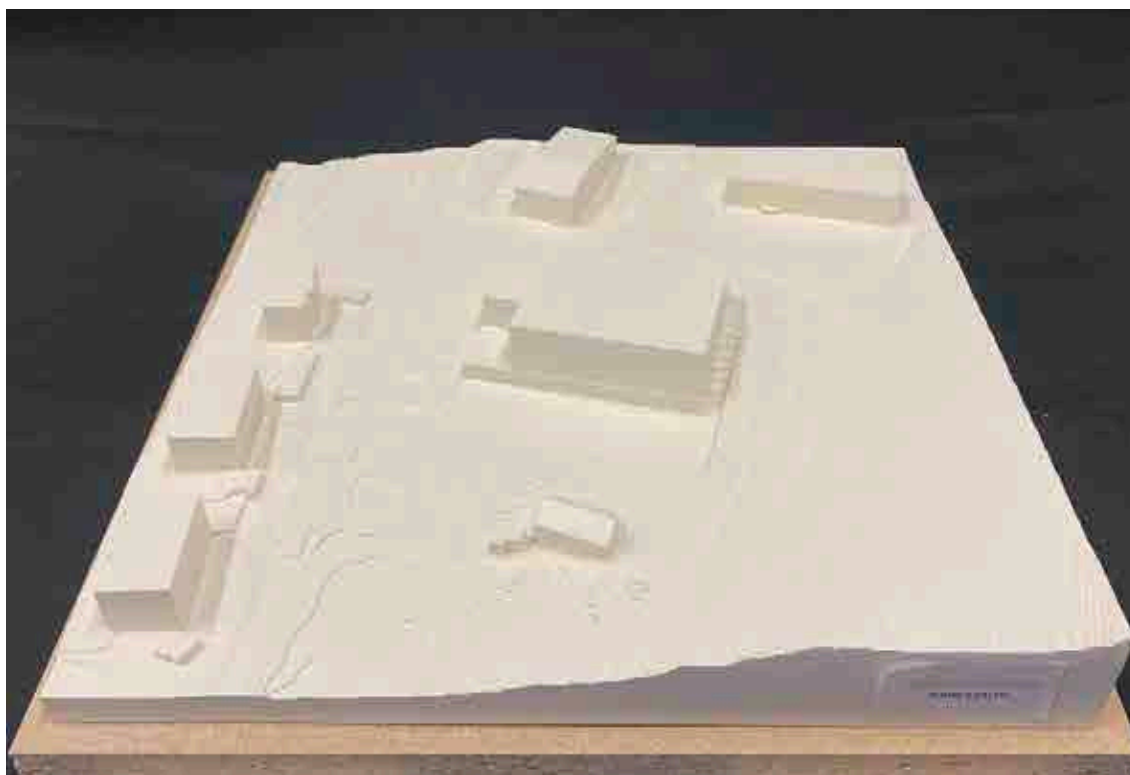
Rue de Lausanne 80  
1700 Fribourg

Collaborateur : Jeremy Paquier

**CURTY & Associés Sàrl**

Route du Vanel 82  
1647 Corbières

Collaborateur : Christopher Curty





**Un projet double** dans un site où se trouvent un ancien gymnase et un ancien centre de natation. Le projet propose de réhabiliter ces deux bâtiments existants et de les relier par un nouveau bâtiment central. Le projet est divisé en deux phases : la première phase concerne la réhabilitation du gymnase et la seconde phase concerne la réhabilitation du centre de natation et la construction du nouveau bâtiment central.

**Avantages**

- Le projet permet de réhabiliter des bâtiments existants, ce qui est plus écologique et moins coûteux que de construire de nouveaux bâtiments.
- Le projet crée un nouveau bâtiment central qui permettra de mieux organiser les activités sportives et de créer un espace de rencontre pour les habitants.
- Le projet crée un espace public de qualité, avec des espaces verts et des espaces de détente.

**Avantages**

- Le projet crée un espace public de qualité, avec des espaces verts et des espaces de détente.
- Le projet crée un espace public de qualité, avec des espaces verts et des espaces de détente.
- Le projet crée un espace public de qualité, avec des espaces verts et des espaces de détente.

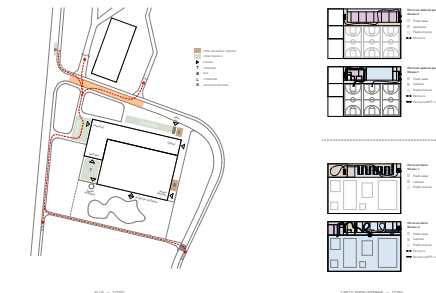


FIG. - 1000

CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSOY - DOUBLE SAITO

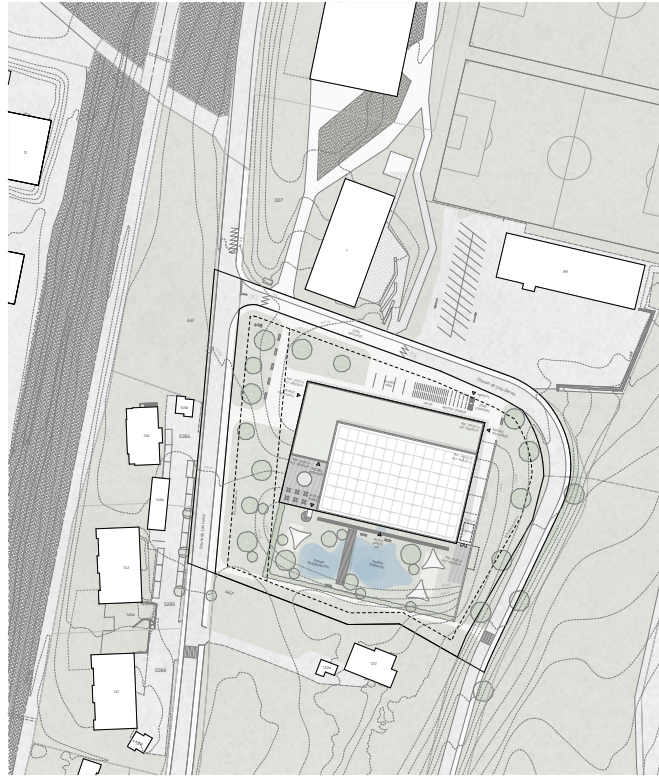
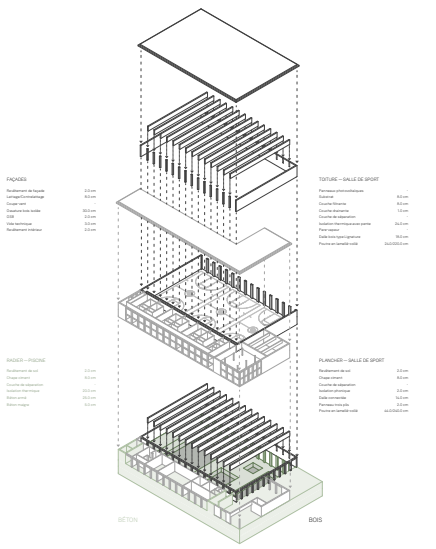
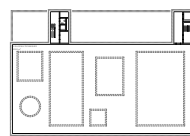


FIGURE - 1000

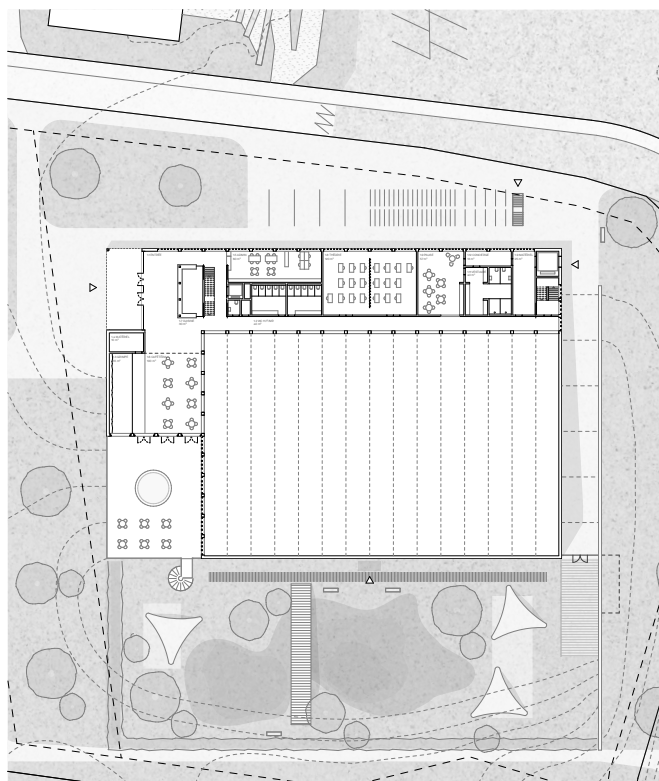
CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSOY - DOUBLE SAITO



SECTION - 1000



PLAN DE LA PHASE - 1000



SECTION - 1000

CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSOY - DOUBLE SAITO

**N°20 LUCIE**  
écarté au 3<sup>ème</sup> tour

**Ruffieux-Chehab Architectes Sa**

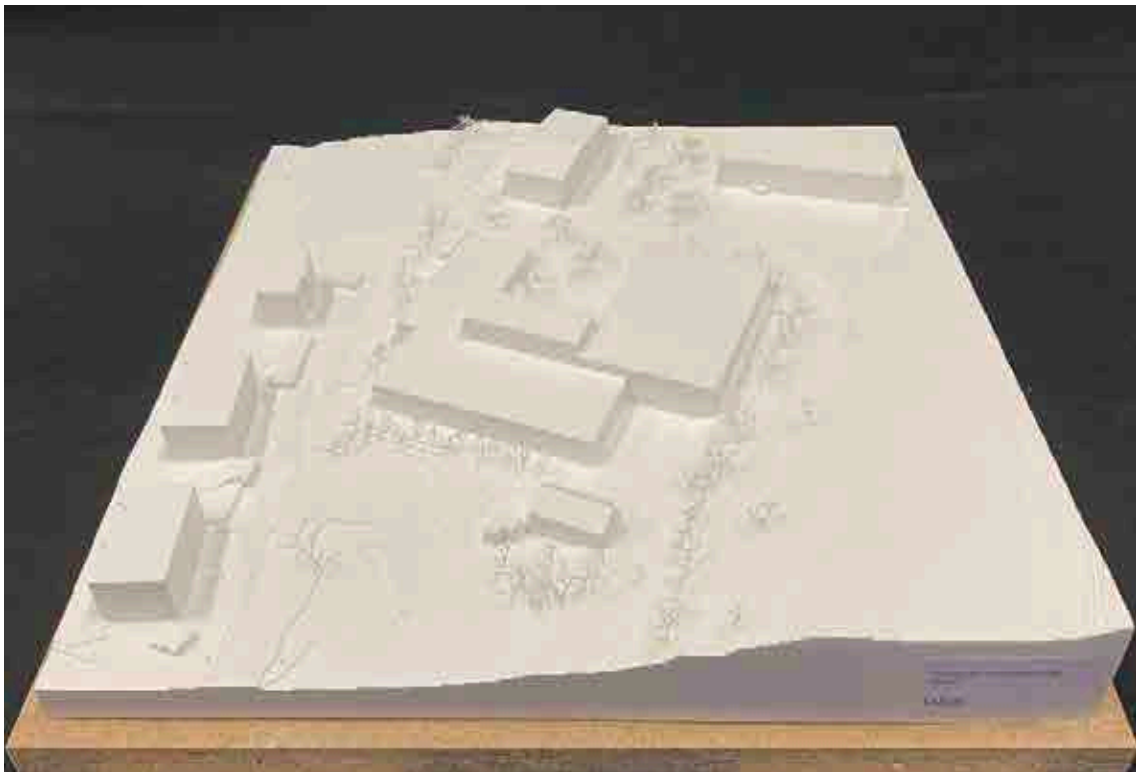
Boulevard de Pérolles 18  
1700 Fribourg

Collaborateurs : Fanny Vuagniaux  
Yann Christen  
Joella Gatambara  
Aurélié Rizzoli

**MFIC Ingénieurs Civils SA**

Rue de Lausanne 45  
1110 Morges

Collaborateurs : Miguel Fernández Ruiz  
Duarte Viula Faria





**Technique**

Nécessaire au choix des sites les plus adaptés, la zone d'activités sportives et de loisirs du Parc de la Vallée est caractérisée par sa configuration de sites topographiques variés, caractérisés par un grand paysage de haute montagne. Tout le long des réseaux existants qui s'adaptent aux contours naturels sont structurés par un site fort, il s'agit de sites spécifiques géomorphologiques et sites remarquables menagés dans le Parc de la Vallée, en haute Vallée de la Vère.

**Parti urbanistique**

L'implantation choisie est une insertion sensible dans le site. Prenant le contrepoids d'une option qui tendrait à élargir le programme au centre de la parcelle, le parti retenu consiste à construire à l'extrémité d'un site, dans une zone à caractère résidentiel, le Parc de la Vallée. Éloignant ainsi le parc, cette implantation contribue au maintien d'un caractère à l'échelle humaine.

Les volumes programmatiques sont distribués dans une forme architecturale permettant une coupe de bâtiments de hauteur humaine et adaptée, en harmonie avec celle de la vallée et du centre urbain existant, ainsi que des volumes existants de moindre hauteur. Tout parti de la délimitation naturelle du site, il est possible d'inscrire le centre de sport, la piscine et l'ensemble des équipements en un site, qui soit dans l'axe de la vallée, tout en étant en harmonie avec le site. Le Parc de la Vallée est ainsi un site qui soit dans l'axe de la vallée, tout en étant en harmonie avec le site.

**Organisation spatiale**

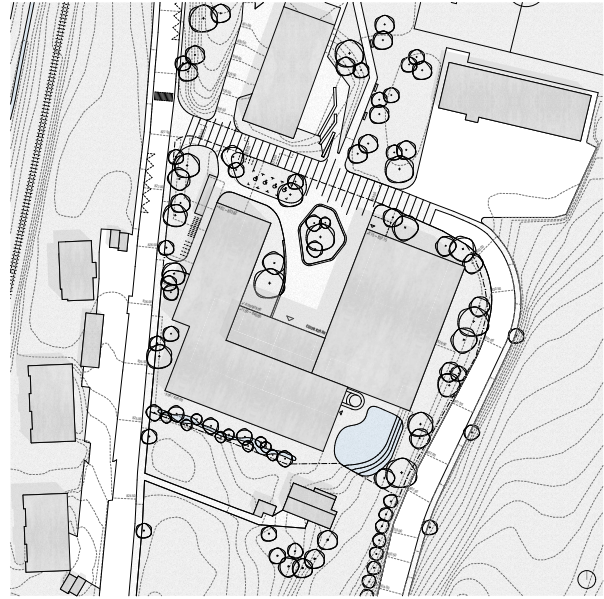
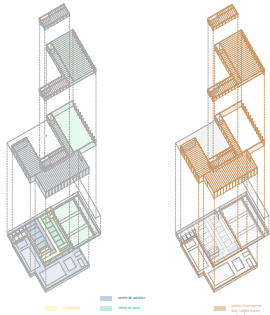
L'organisation du programme, répartie sur trois niveaux et déployée selon un plan respectant l'orientation entre les différentes affectations. Elle offre une grande diversité d'activités entre les zones programmatiques, lesquelles peuvent varier au gré des besoins de l'exploitation. Il s'agit de ce qui est en plan une grande cohérence spatiale, des axes et des continuités spatiales avec des plans adaptés aux besoins existants.

Le noyau central, en son centre, la partie publique du programme avec sa séquence d'activités incluant une cafétéria + transitaire + ouverte sur la cour d'un part, et la salle des basses, d'autre part. Ces espaces d'accueil contribuent à la centralité spatiale du complexe. Ils sont en outre une liaison directe avec la partie du public de la salle de sport, entièrement ouverte sur la cour, permettant d'organiser l'ensemble des programmes, par exemple lors de manifestations.

De l'autre côté, une distribution verticale unique recrée le lien des volumes. Elle est en outre un lien qui relie les volumes centralisés de la piscine et de la salle de sport, grâce à une liaison et un escalier à deux niveaux. Cette configuration d'activités permet l'usage d'un espace de plan ouvert avec une grande flexibilité. Elle propose plusieurs types d'ambiances, d'orientation et de vues. La salle de sport présente une coupe dans laquelle sont insérés des espaces de repos. Elle est en outre un lien qui relie les volumes, par exemple lors de manifestations. Ces espaces, à l'extrémité des axes d'activités, sont orientés vers l'axe du grand paysage des sites.



Plan masse 1:10000



Plan de situation 1:500

**Structure spatiale et constructive**

Le projet vise une construction constructive et spatiale minimisant la quantité de matériaux employés. L'implantation de l'ensemble et l'organisation des volumes spatiaux permettent une réduction de la hauteur et de la surface habitable, respectant des contraintes d'usage homogènes, par exemple liées au fait de partir d'un même niveau au lieu d'être réparti sur plusieurs niveaux. Le parti de l'ensemble permet d'organiser une construction constructive et spatiale minimisant la quantité de matériaux employés. Le parti de l'ensemble permet d'organiser une construction constructive et spatiale minimisant la quantité de matériaux employés. Le parti de l'ensemble permet d'organiser une construction constructive et spatiale minimisant la quantité de matériaux employés.

**Accès et aménagements paysagers**

Le parti d'aménagement paysager se profile de la réalisation du site, depuis l'implantation de l'ensemble et l'organisation des volumes spatiaux. Le parti d'aménagement paysager se profile de la réalisation du site, depuis l'implantation de l'ensemble et l'organisation des volumes spatiaux. Le parti d'aménagement paysager se profile de la réalisation du site, depuis l'implantation de l'ensemble et l'organisation des volumes spatiaux.



L'ensemble des parties hors site est soignée, en particulier les grands volumes de la salle des basses et de la salle de sport. L'ensemble des parties hors site est soignée, en particulier les grands volumes de la salle des basses et de la salle de sport. L'ensemble des parties hors site est soignée, en particulier les grands volumes de la salle des basses et de la salle de sport.

Sur la périphérie du site, les surfaces végétalisées en pleine terre sont traitées à la manière de jardins, permettant de favoriser et d'offrir de hautes tiges favorisant la biodiversité, à l'instar des hautes tiges favorisant la biodiversité, à l'instar des hautes tiges favorisant la biodiversité.



Plan rez supérieur 1:200

**N°21 VEVEYSE<sup>2</sup>**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Espaces et Environnement sàrl**

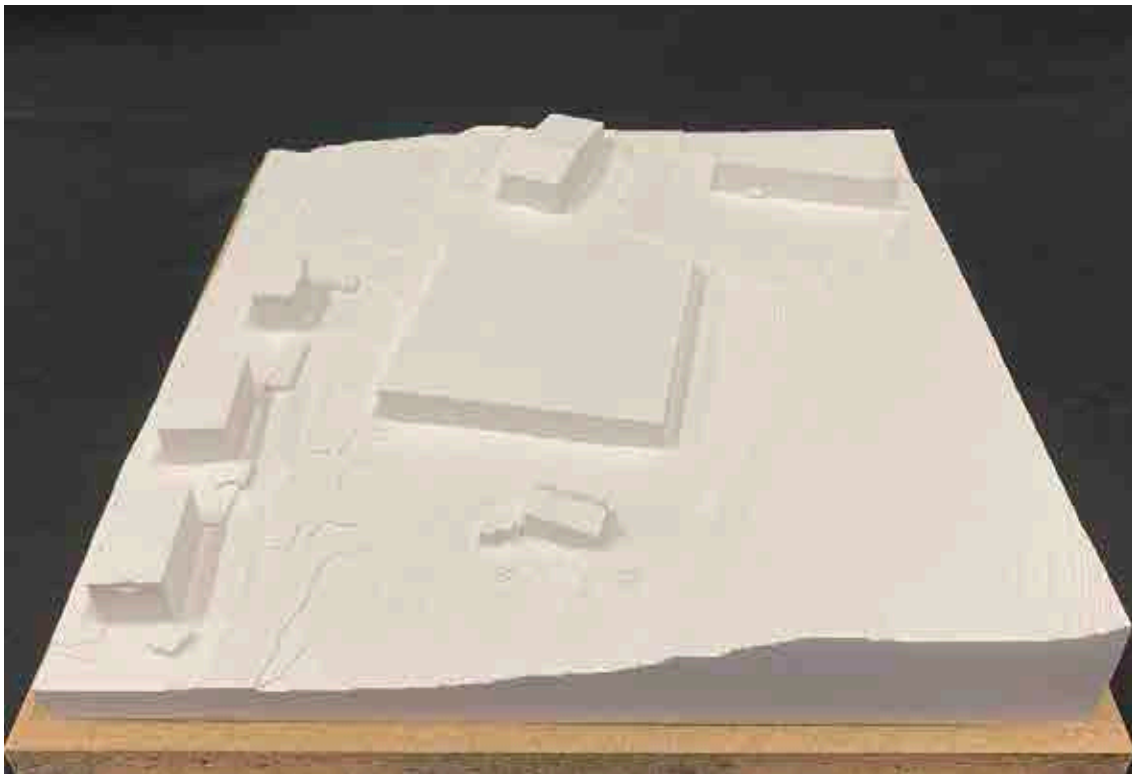
Route de la Fonderie 7  
1700 Fribourg

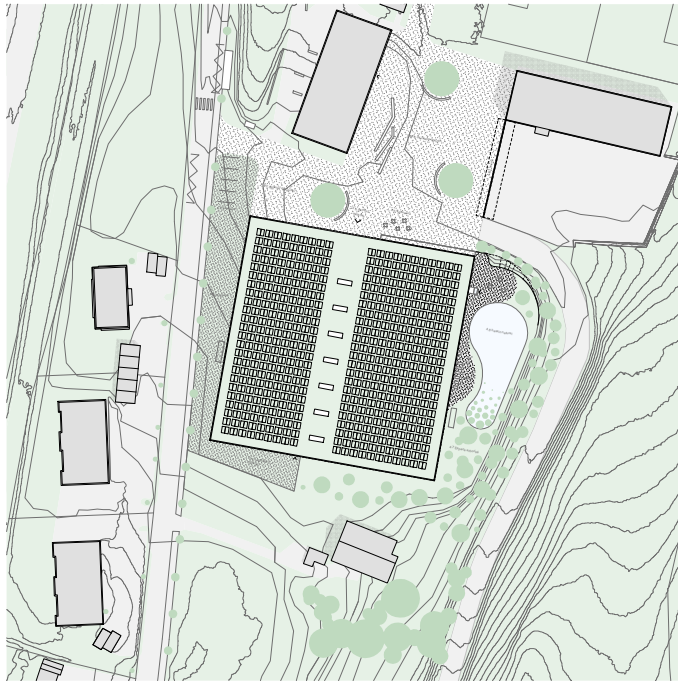
Collaborateurs : Jean Luc Rime  
Gregory Jaquerod  
Mathieu Dessibourg  
Richard Joliat

**WAM Planer und Ingenieure AG**

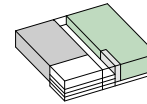
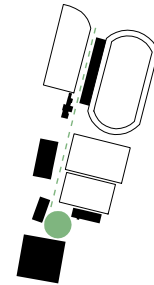
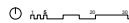
Münzrain 10  
3005 Bern

Collaborateurs : Sarah Gaillard  
Adrian Tschopp  
Gilles Kehrl  
Fabian Cavin





PLAN DE SITUATION 1:500



- Centre de natation
- Salle de sport triple
- Mur de grappe
- Communivestiaires

**IMPLANTATION**

Sobre et lisible, le nouveau volume marque le point de départ du complexe sportif de Châtea Saint-Denis. Sa hauteur modeste, en adéquation avec le contexte bâti environnant, lui permet de s'intégrer harmonieusement au caractère paysager et rural du site.

Par son orientation, l'édifice articule de nouveaux espaces et invite les visiteurs vers la nouvelle place publique du complexe.

Il définit ainsi trois espaces extérieurs distincts : Au nord, le prolongement naturel de la place publique qui devient le parvis d'entrée du bâtiment. À l'est, un espace plus introverti, dédié au bassin extérieur et à la détente. Au sud, une zone logistique fonctionnelle, volontairement isolée des parcours publics.

Bien que le bâtiment occupe une emprise importante sur la parcelle, sa toiture végétalisée limite son impact environnemental : elle contribue à la rétention des eaux pluviales et compense l'atteinte à la biodiversité.

**CONCEPT**

La salle de sport triple et le centre de natation sont juxtaposés, reliés sous une même toiture et sont reliés par un espace intermédiaire, le tout formant un carré parfait en plan.

Baignée de lumière et offrant des vues croisées sur les espaces sportifs, la bande centrale du rez-de-chaussée devient un espace dynamique et polyvalent. Il combine le hall d'entrée, la cafétéria, l'accès de la piscine, la galerie surplombant la salle de sport triple, ainsi que des zones de convivialité, créant un lieu vivant propice aux rencontres. Aux niveaux inférieurs, cet espace intermédiaire accueille la bande de sanitaires de la piscine et le local des agrès.

À l'angle sud-ouest, en tête de la salle de sport, se trouvent les espaces plus techniques et fonctionnels du programme : zones réservées au personnel, salles de théorie, sanitaires et administration au rez-de-chaussée ainsi que les différents vestiaires répartis aux niveaux inférieurs. Le mur de grappe accessible depuis le vestibule de la salle de gym parcourt les trois étages publics, servant de l'animation dans les espaces de circulation.

**VEVEYSE<sup>2</sup> - Concours d'architecture ASSCOV**



**DEVELOPPEMENT DURABLE**

Ce type de programme requiert généralement des moyens structurels conséquents, impliquant une consommation notable d'énergie grise et de matériaux. Afin de limiter cet impact, notre démarche privilégie une conception rationnelle : répartition compacte des bassins, réduction des portées structurelles, et séparation des volumes les plus lourds du programme – la piscine et la salle de sport – afin d'optimiser la simplicité et l'économie du système porteur.

L'implantation du bâtiment et la répartition des affectations profitent des dénivelés naturels pour limiter au strict nécessaire les volumes souterrains, réduisant ainsi les terrassements et le recours au béton.

Pour les volumes émergents, nous avons fait le choix affirmé du bois, utilisé tant pour la structure que pour les revêtements. Ce matériau renouvelable, léger et à faible empreinte carbone s'intègre pleinement dans notre démarche de sobriété constructive.

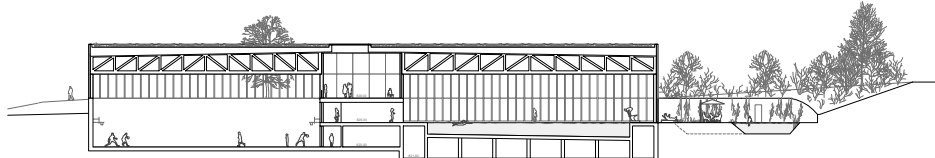
La toiture, entièrement végétalisée, accueille 2400 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, transformant le bâtiment en véritable centrale d'énergie renouvelable. Sur l'ensemble de leur durée de vie, ces panneaux produiront entre 8 et 15 fois l'énergie grise nécessaire à leur fabrication, renforçant significativement la performance environnementale du projet.

**CONCEPT STRUCTUREL**

Un pavillon en structure bois est posé sur un socle béton émergant du sol, suivant les mouvements du terrain irrégulier.

Les poutres à treillis, en plus d'offrir une expression de structure bois légère en opposition avec la massivité du socle, ont plusieurs avantages par rapport à des poutres massives en lamellé-collé : livraison et mise en œuvre simplifiées, possibilité d'y faire traverser des éléments techniques comme la ventilation de la piscine, et une importante économie de matériaux.

Leur hauteur statique dégressive vers l'extérieur assurent une pente essentielle à la gestion des eaux de toiture.



COUPE A-A 1:200

**VEVEYSE<sup>2</sup> - Concours d'architecture ASSCOV**

N°22 crème double  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Lateltin Monnerat architectes**

Rte Neuve 7a  
1700 Fribourg

Collaborateurs : Jean-François Monnerat  
Jean-Paul Varidel

**Pini Group Fribourg**

Route des Vieux Chênes 2  
1700 Fribourg

Collaborateurs : Déborah Pouly  
Louis Dupart





Le Parc de Lissey se trouve à l'extrémité nord du tissu bâti de la localité de Châtel-Chierry. Situé entre le centre de regroupement et la zone résidentielle existante du Parc de Lissey, le futur centre sportif vient compléter et poursuivre un ensemble de bâtiments dédiés à l'éducation, au sport et aux loisirs. Il s'insère harmonieusement dans un environnement déjà structuré par des implantations existantes telles que des terrains de football, des pistes pour vélos et d'autres espaces de plein air. Situé au point de convergence des axes, il se présente comme l'élément charnière de référence du Parc de Lissey.



**Crème double** prévoit la construction d'un bâtiment compact qui regroupera deux fonctions principales : le centre de natation, installé dans un volume peu en contact direct avec le terrain, et une salle de sport triple, superposée au centre de natation.

L'implémentation précise du bâtiment, dans l'angle nord-est du site, permet de structurer quatre espaces extérieurs, chacun ayant une fonction spécifique selon son orientation.

Au nord, l'entrée du complexe s'ouvre sur un grand espace accueillant et couvert, conçu comme un point de convergence entre les différents axes d'accès du site. La route communale du Chemin de Chap-Desny est aménagée avec des mesures de régulation du trafic, assurant un accès sécurisé pour les piétons, les cyclistes et les véhicules, dans la prolongation des parcours pédestres du Parc de Lissey.

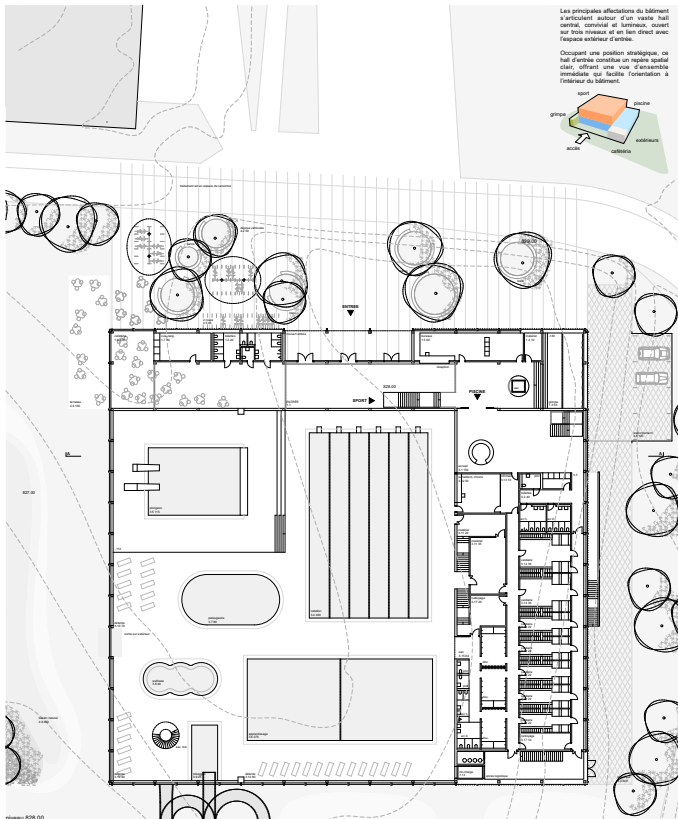
A l'ouest, un bassin naturel est intégré dans un vaste jardin paysager, dédié pour le détente et qui offre des espaces proches au repos.

Au sud, divers aménagements extérieurs permettent la pratique de jeux et les activités et le détente en plein air sous le soleil.

A l'est, une zone logistique distincte est dédiée aux livraisons, à l'entretien et aux services techniques, sans empiéter sur les espaces extérieurs réservés à la détente.

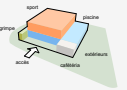


crème double - CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSOCIÉ

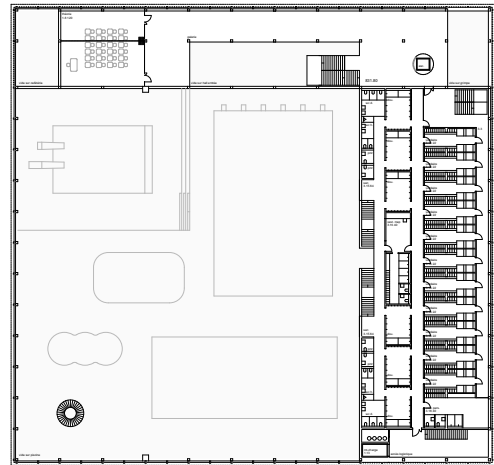


Les principales affectations du bâtiment s'articulent autour d'un vaste hall central, couloir et terrasses, ouvert sur trois niveaux et en son direct avec l'espace extérieur d'entrée.

Occupant une position stratégique, ce hall central constitue un repère spatial clair, offrant une vue d'ensemble inégalée qui facilite l'orientation à l'intérieur du bâtiment.



vue intérieure hall entrée



niveau S21.80

crème double - CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSOCIÉ

## N°23 Dendelys écarté au 3<sup>ème</sup> tour

### **Sylla Widmann Architectes SA**

Rue des Maraichers 8  
1205 Genève

Collaborateurs : Kristina Sylla Widmann  
Arnaud Beetschen  
Gentil Lay da Silva  
Yves Beetschen  
Marc Widmann

### **B+S ingénieurs SA**

Chemin Rieu 8  
1208 Genève

Collaborateurs : Marcio Bichsel  
Samuel Antoine





**Plan de développement urbain**

Le plan de développement urbain illustre l'intégration du projet dans le tissu urbain existant. Il met en évidence les axes de circulation, les zones d'activités et les espaces verts. Le projet est positionné de manière à créer un nouveau pôle d'attraction tout en préservant l'équilibre du quartier.

**Plan de situation et de contexte**

Ce plan présente le site dans son contexte géographique et urbain. Il indique les limites du terrain, les infrastructures existantes et les zones d'impact du projet. Les dimensions du terrain sont indiquées en mètres.

**Plan de situation et de contexte**

Ce plan présente le site dans son contexte géographique et urbain. Il indique les limites du terrain, les infrastructures existantes et les zones d'impact du projet. Les dimensions du terrain sont indiquées en mètres.

Planche 1



Concours d'architecture ASSCOV ©DIDELVE

**Plan de situation et de contexte**

Ce plan présente le site dans son contexte géographique et urbain. Il indique les limites du terrain, les infrastructures existantes et les zones d'impact du projet. Les dimensions du terrain sont indiquées en mètres.

**Plan de situation et de contexte**

Ce plan présente le site dans son contexte géographique et urbain. Il indique les limites du terrain, les infrastructures existantes et les zones d'impact du projet. Les dimensions du terrain sont indiquées en mètres.

Planche 2

**Plan de situation et de contexte**

Ce plan présente le site dans son contexte géographique et urbain. Il indique les limites du terrain, les infrastructures existantes et les zones d'impact du projet. Les dimensions du terrain sont indiquées en mètres.

**Plan de situation et de contexte**

Ce plan présente le site dans son contexte géographique et urbain. Il indique les limites du terrain, les infrastructures existantes et les zones d'impact du projet. Les dimensions du terrain sont indiquées en mètres.

Concours d'architecture ASSCOV ©DIDELVE

## N°24 COMMODORE

écarté au 3<sup>ème</sup> tour

### **AL30 architectes sàrl**

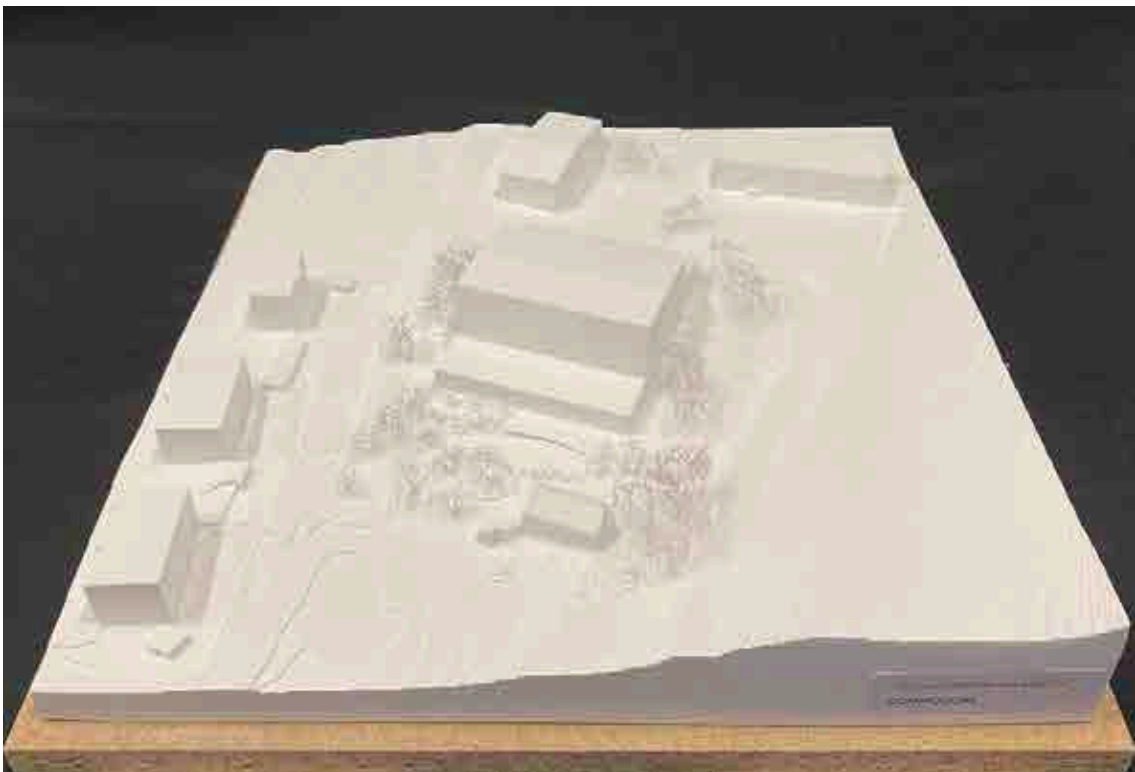
Avenue d'Ouchy 7  
1006 Lausanne

Collaborateurs : Goetz Andres

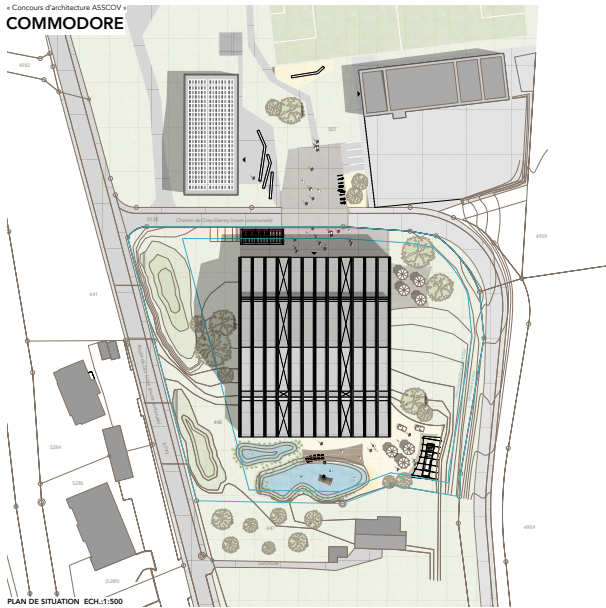
### **AIC Ingénieurs Conseils SA**

Avenue Tissot 2 bis  
1006 Lausanne

Collaborateurs : Andrea Lavelli



« Concours d'architecture ASSCOV »  
**COMMODORE**



PLAN DE SITUATION ECH. 1:1500

**Implémentation et insertion dans le site**  
L'implémentation d'un centre de natation et d'une salle triple sur une parcelle de taille conséquente implique une organisation programmatique rigoureuse. Le plan doit intégrer une structure générale, conditionner les plans pour définir des espaces extérieurs et des zones de circulation, tout en tenant compte des contraintes de voisinage. Cette stratégie permet d'ajuster d'office une échelle, harmonieuse au projet, au tissu urbain existant.

**Morphologie et expression architecturale**  
La forme du projet traduit une volonté d'intégration au contexte. Un fort recours au langage architectural détermine l'aspect des façades, caractérisées par une géométrie simple et des volumes sobres. Le traitement des façades s'inscrit dans une volonté de concilier modernité et contexte urbain.

La matérialisation des façades s'inscrit en bois, utilisant des surfaces planes et courbes, déclinées en langage architectural. L'ensemble des façades, traitées avec soin, contribue à l'insertion du projet dans le tissu urbain existant. Le projet s'inscrit dans le tissu urbain existant, respectant les caractéristiques du quartier et les contraintes de voisinage.

La façade continue sur le terrain de City-Domy se décline dans une continuité architecturale par l'usage principal en bois. La transparence de la façade et l'usage du mur d'enceinte. Cette composition architecturale offre une lecture cohérente de l'ensemble du projet.



PLAN MASSE ECH. 1:10 000



**Caractères des espaces**

La complexité du projet ne réside pas tant dans la qualité spatiale. Chaque espace trouve sa propre identité architecturale. La diversité des usages est intégrée dans le langage architectural. La diversité des usages est intégrée dans le langage architectural. La diversité des usages est intégrée dans le langage architectural.

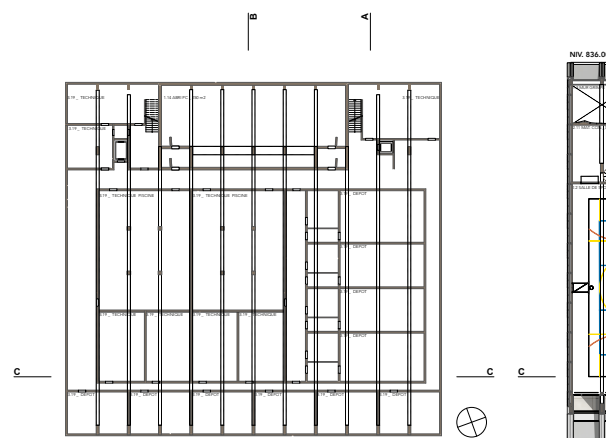
**Construction et développement durable**

La superstructure privilégie une ossature bois en lamelle-collée, optimisée en fonction de la géométrie des volumes. Le choix du bois permet d'assurer une structure légère et résistante, tout en offrant une structure légère et résistante, tout en offrant une structure légère et résistante.

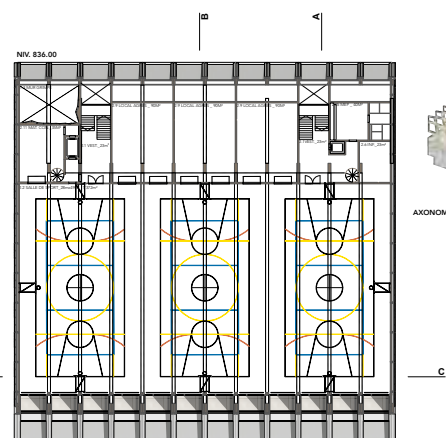


COUPE PERSPECTIVE

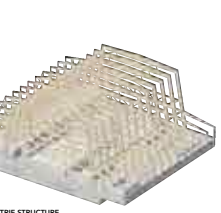
« Concours d'architecture ASSCOV »  
**COMMODORE**



PLAN SOUS-SOL -2 NIV. 0.20.60 ECH. 1:200

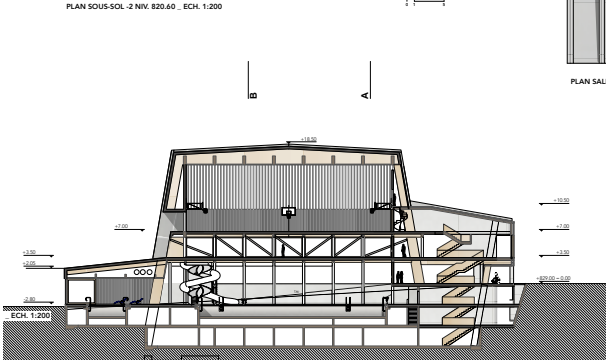


PLAN SALLE TRIPLE NIV. 0.36.00 ECH. 1:200

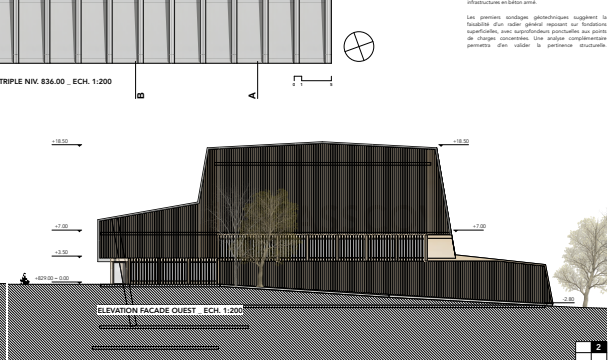


AXONOMETRIE STRUCTURE

**Concept structurel**  
Les matériaux utilisés en bois et en béton, techniques très matures en termes de durabilité, sont adaptés aux conditions de terrain et offrent une structure légère et résistante. Le choix du bois permet d'assurer une structure légère et résistante, tout en offrant une structure légère et résistante.



ECH. 1:200



ELEVATION FACADE OUEST ECH. 1:200

## N°25 LE CERCLE

écarté au 1<sup>er</sup> tour

### **Suter sauthier architectes sa**

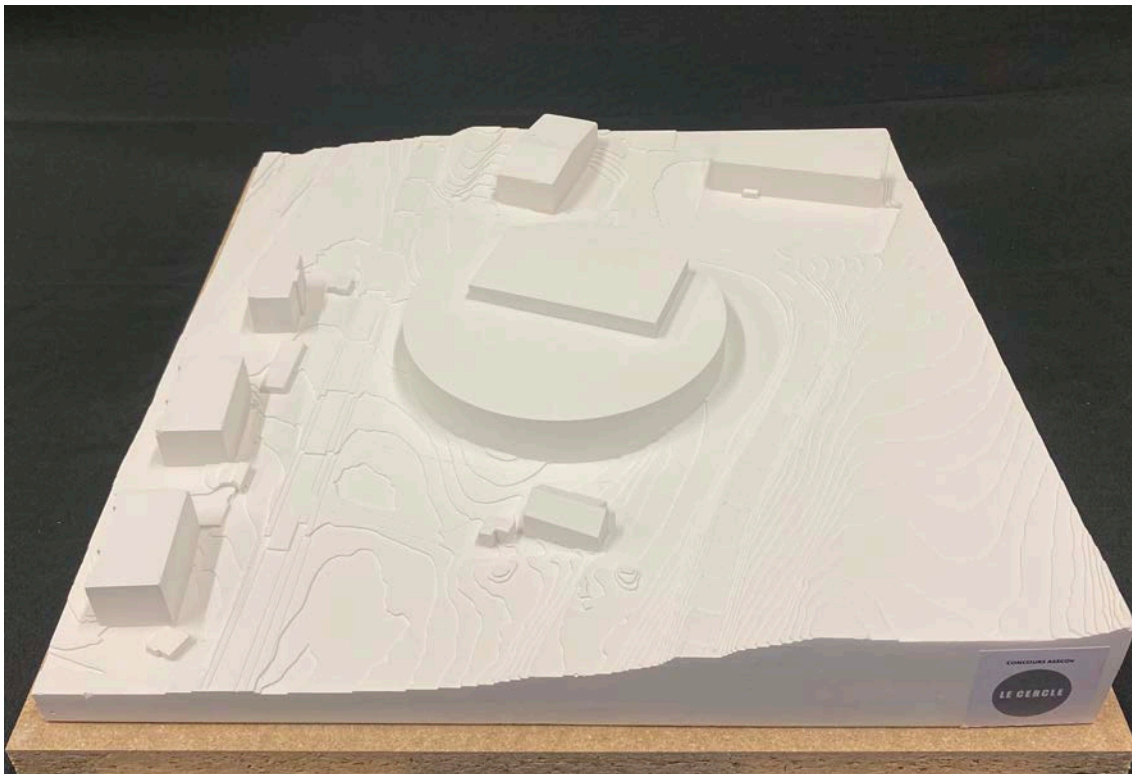
Rue de l'Industrie 10  
1950 Sion

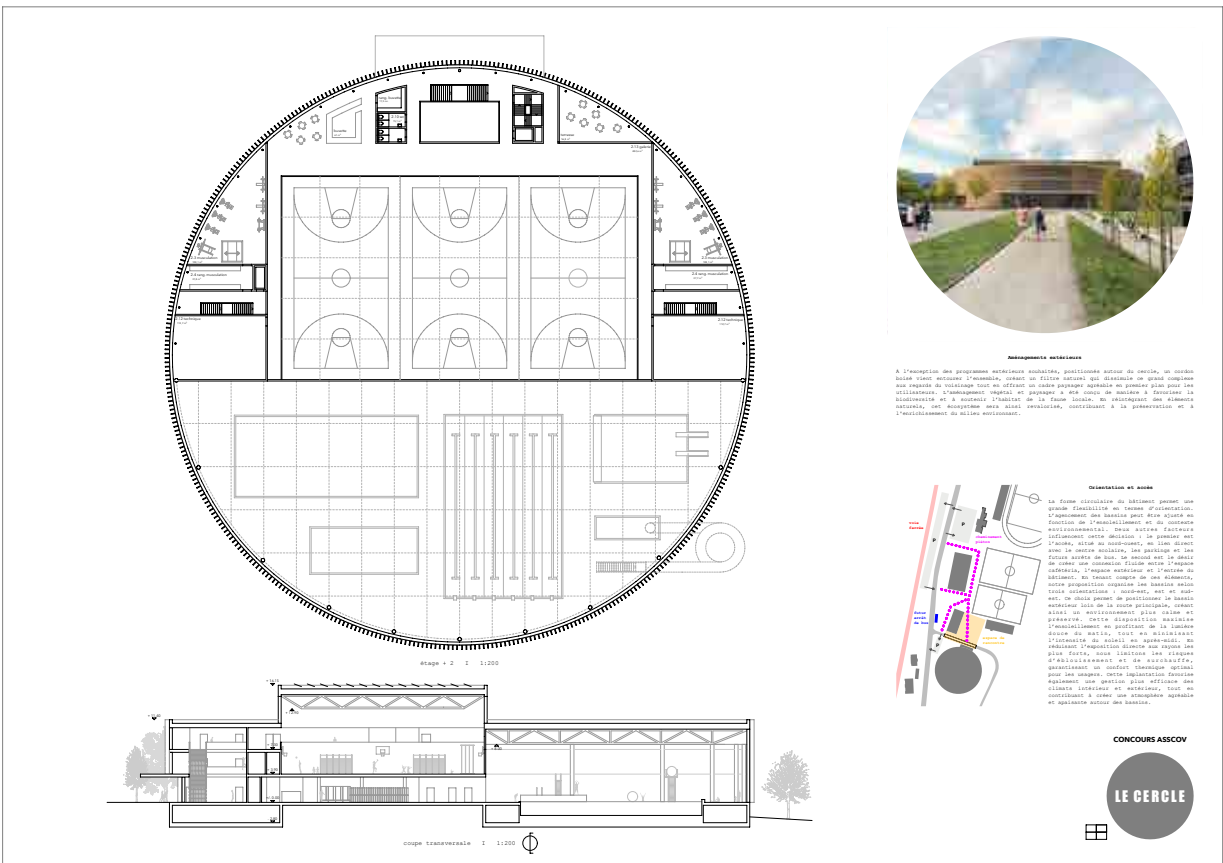
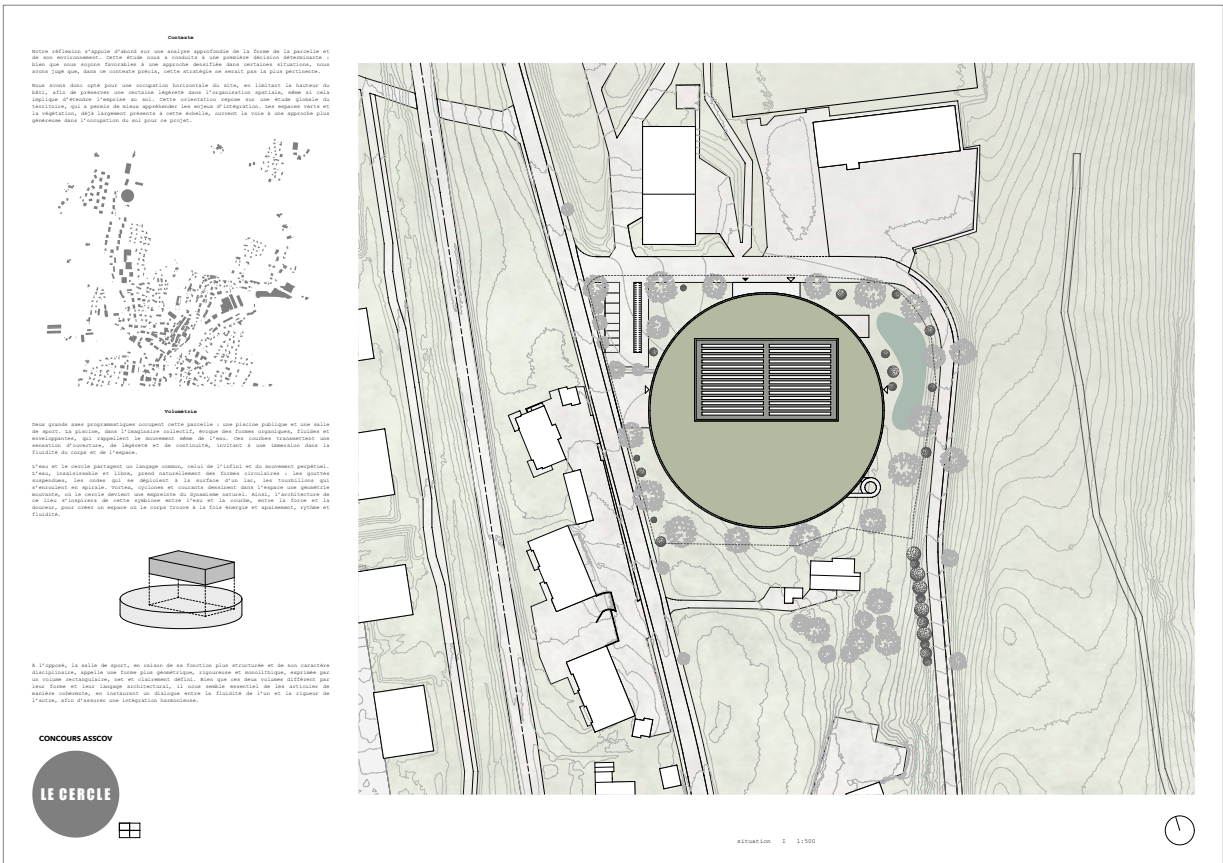
Collaborateurs : Christian Suter  
Raphaël Sauthier  
Gaël Nicolet  
Stratus (image)

### **iDEALP sa**

Rue de Pré-Fleuri 10  
1950 Sion

Collaborateurs : Evan Parvex  
Philippe Bianco





**N°26 LUCUMA**  
écarté au 2<sup>ème</sup> tour

**Brodbeck-roulet architectes associés sa +  
Deillon delley architectes sa**

12 rue du Pont-Neuf  
1227 Carouge

Collaborateurs :  
Mathias Buchi  
Alejandro Garcia  
Sven Korte  
Achille Deillon  
Alexandre Delley  
Valentine Aeby

**EDMS SA**

Chemin des Poteaux 10  
1213 Petit-Lancy

Collaborateurs :  
Yves Bach  
Clélia Chatelain





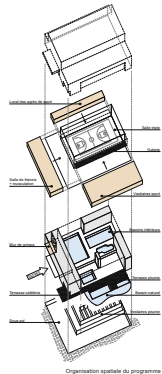
Conception dans le site

La site de Lancy était une zone maraîchère et humide utilisée pour l'élevage de la bœuf. Dans les plans de ce projet, des installations agricoles et rurales y ont été préservées entre le lac de Lancy et le cycle d'orientation de la Venance. Entre les cultures et le quartier de ce village, des alignements de haies anciennes forment des axes dans le paysage qui s'intègrent parfaitement à la ville de Chât-St-Denis. Les vues sur le paysage proche comme l'ancien sont aussi remarquables avec l'horizon les Pyrénées.

Le projet s'inscrit dans une lecture de contrôle paysager. Le nouveau bâtiment s'insère entre deux corridors linéaires, dirigeant au sud un axe principal dans lequel s'implante le bassin natatoire. Le cheminement permet de faire passer les visiteurs et sportifs depuis le nord vers l'est et le sud vers le nord, respectivement dans les deux sens de la circulation.

L'ensemble du programme s'articule autour de trois niveaux au bassin apparent, qui comprennent les circulations verticales et certains éléments architecturaux.

1. Le noyau d'entrée accueille les circulations verticales descendant à la fois les bassins de natation et la salle triple de sport. Cette superposition des fonctions permet de préserver des surfaces de pleine terre en périphérie pour la végétalisation.
2. Le noyau nord est dédié à la logistique.
3. Le noyau sud intègre les espaces de bien-être et le logement.



Organisation spatiale du programme

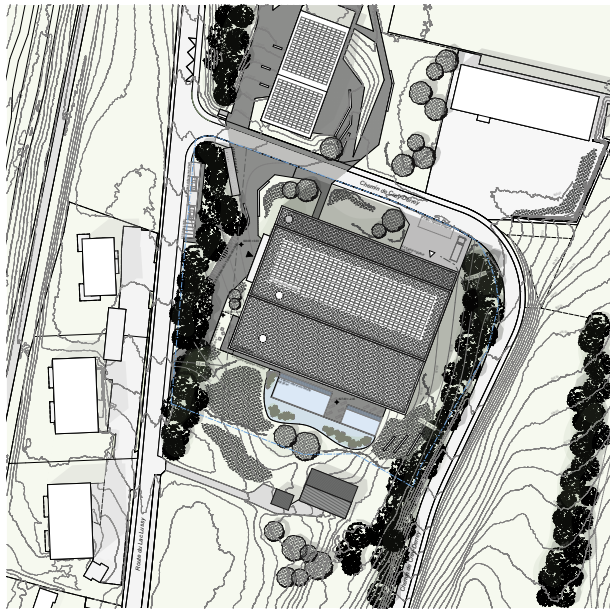
Cette disposition en terrasse des bassins dégage un espace ouvert et crée deux fronts royaux, tout en cadrant les vues sur le paysage environnant.

Les gymnases, situés par le mur d'escalade, ont été conçus avec l'escalier du noyau d'entrée, qui se connecte jusqu'aux vestiaires de la salle triple. Lors de cette section, des fenêtres s'ouvrent sur l'aspect des bassins. Ce son côté le spectateur procure une sensation jusqu'à une galerie horizontale, séquence finale, offrant une vue transversale sur le bassin tout en amont la vue nord.

L'implémentation du bâtiment exprime le thème structurelle intérieure un rythme régulier de poteaux en bois, espacés de 2,15 m, entre lesquels s'inscrit un habitat en terre de bon naturel. Certains espaces ponctuels — notamment dans les corridors des vestiaires — permettent de faire le lien entre les différents niveaux de la circulation et des bassins.

Une information structurelle les espaces extérieurs. Le parking avec le long et le court de tennis est séparés. Ce part et d'autre deux haies paysagères délimitent le nouveau complexe. Le projet obtient de beaux jardins au sous-sol, protégés dans le part du une vision, intégré en zone d'entrée générale. Entre, une aire de dépôt et de logistique est aménagée face à la centrale de chauffe, avec un accès direct au parking.

Les locaux techniques observant les bassins sont implantés sous et autour des bassins, sur un ou deux niveaux selon les bassins fonctionnels. Les équipements de traitement d'air sont positionnés sous la toiture. Les équipements de traitement d'air sont positionnés sous la toiture. Cette configuration optimise les réseaux en facilitant les prises d'air nord et le réglage d'air vif et offre une flexibilité d'implémentation des techniques.



Plan de masse | 1:500



Schéma de flux

— Centre de relaxation  
— Salle de sport

Riz-de-chaussée

1er étage

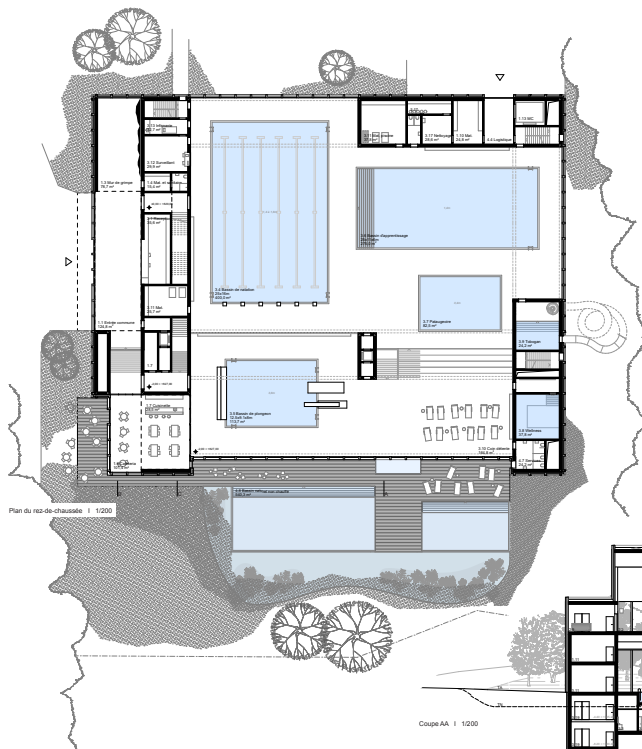
2nd étage

3rd étage

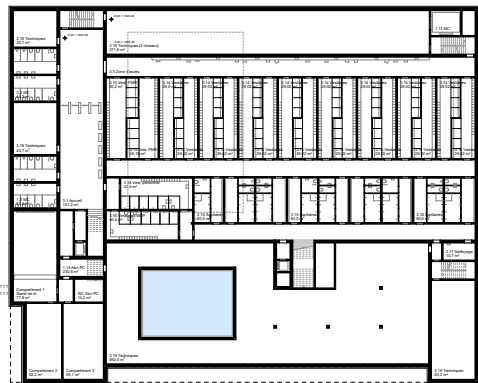
Projet de construction d'une salle de sport triple et d'un centre de natation à Chât-St-Denis

Concours d'architecture ASSCOV

LUCUMA

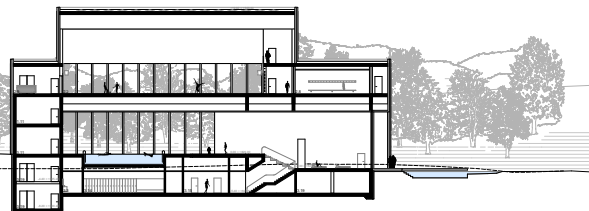


Plan du rez-de-chaussée | 1:200



Plan du sous-sol | 1:200

Coupe AA | 1:200



Projet de construction d'une salle de sport triple et d'un centre de natation à Chât-St-Denis

Concours d'architecture ASSCOV

LUCUMA